



UvA-DARE (Digital Academic Repository)

La survivance de Michelet

Creyghton, C.M.H.G.

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Creyghton, C. M. H. G. (2016). La survivance de Michelet: Historiographie et politique en France depuis 1870.

General rights

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <http://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

2. Michelet et la république des Jules

Contester un cadavre sous l'ordre moral

L'isolement dans lequel Michelet meurt un matin d'hiver 1874 semble atteindre son paroxysme le 28 février, quand, sur les ordres de son gendre Alfred Dumesnil, l'historien est sans cérémonie et semi-clandestinement mis dans une fosse.¹ Ce décès loin de l'effervescence de la capitale laisse présager d'un oubli. De son côté, Athénaïs Michelet ne reçoit pas non plus de condoléances officielles. Qui pouvait d'ailleurs les envoyer ? Une république qui n'en avait que le nom ? Si les candidats républicains avaient obtenu de bons résultats aux dernières élections du Second Empire, ils avaient été neutralisés par la victoire des monarchistes aux premières législatives de la Troisième République. La chute de l'empire n'avait nullement rendu évidente l'instauration durable d'une république. Le fait qu'en fin de compte les républicains sortent vainqueurs d'un régime qui vacille ne doit pas dissimuler qu'en 1874 un tel dénouement est loin d'être fatal. En ces temps de régime instable, il n'est pas question d'adresser des éloges officiels à des célébrités décédées. L'Université aurait peut-être pu s'en charger, mais Michelet l'avait quittée depuis 1852. C'était un vieux républicain qui avait eu autrefois ses jours de gloire.

La presse toutefois commémore largement la mort de l'historien, mais généralement sur un ton trahissant l'obligation. Ainsi, *Le Temps* publie le 11 février une nécrologie sobre, avec un bilan biographique où l'accent est mis sur la première moitié de sa carrière. L'article précise que « [c] 'est presque uniquement comme professeur d'histoire et comme historien que Michelet doit être clas-

¹ Athénaïs MICHELET, *La mort et les funérailles de Michelet*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876 ; BHVP, Manuscrits du fonds général, n° 1606. Fonds Dumesnil, tome CXIV : Procès après la mort de Michelet.

sé ».² *Le Journal des débats* se borne à remarquer, dans une très brève nécrologie, que pour juger l'écrivain Michelet, il faudrait prendre en compte la controverse autour de ses œuvres tardives, auquel ce même journal avait largement prêté attention.³ Alfred d'Aunay désigne Michelet dans la première ligne de la nécrologie dans *Le Figaro* comme « [u]n grand écrivain dont le nom est évidemment plus populaire que ses livres », qualification sans doute correcte dans les faits, mais toutefois un peu dure.⁴ Dans l'esquisse biographique qui suit cette ouverture, ses qualités de bon père de famille sont accentuées, tandis que son engagement politique est minimisé. Des grands journaux républicains conservateurs, *Le XIX^e siècle* est le plus élogieux pour le défunt dans un article où le rédacteur en chef Edmond About mêle ses souvenirs personnels aux leçons de Michelet au Collège de France. Selon About, Michelet avait été « un des ferments de la pensée française ».⁵ Il finit alors son article en exprimant ses regrets sur le peu de reconnaissance officielle que Michelet a reçu de son vivant.

Les feuilles de l'opposition républicaine consacrent les articles les plus fournis au disparu : ils déplorent tous la perte d'un grand combattant pour la vérité et la justice et Auguste Vacquerie regrette dans *Le Rappel*, le journal de Victor Hugo, que « Le départ de Michelet fait un vide dans le dix-neuvième siècle ».⁶ *La République française*, journal de Léon Gambetta, publie le 12 février un supplément spécial qui lui est dédié, et dans lequel il est présenté de façon apolitique comme un grand patriote et savant, sans que le texte n'explique quelle éventuelle implication son engagement républicain pourrait avoir dans l'actualité politique.⁷ Le texte, en gros une biographie de l'historien, passe sous silence la raison pour laquelle le public du journal devrait s'y intéresser et payer le journal cinq centimes de plus. Michelet était alors l'une des éminences grises qui, sans besoin de justification, occupait l'arrière-plan du mouvement républicain radical. Mais seulement l'arrière-plan : elles n'influençaient plus véritablement le présent. De l'autre côté du spectre politique, la presse conservatrice choisit d'ignorer le décès de l'historien, ou, suivant une stratégie opposée, de distinguer nettement les aspects du personnage qui auraient pu susciter l'admiration des aspects jugés blâmables. Ainsi, le journal bonapartiste *Le Pays* loue l'écrivain Michelet, son style et son imagination, et condamne d'un même mouvement l'homme politique qui « était de nos ennemis ».⁸ *Le Gaulois*, de

2 Charles DU BOUZET, « Nécrologie », *Le Temps*, 11 février 1874.

3 « Faits divers », *Le Journal des débats*, 11 février 1874.

4 Alfred D'AUNAY, « J. Michelet », *Le Figaro*, 12 février 1874.

5 Edmond ABOUT, « Michelet », *Le XIX^e siècle*, 12 février 1874.

6 Auguste VACQUERIE, « Michelet », *Le Rappel*, 11 février 1874. Remarques comparables dans : « Michelet », *Le Siècle*, 11 février 1874 ; « Faits divers », *Le Bien public*, 11 février 1874.

7 *J. Michelet. Supplément au journal « La République française »*, n° 823, 12 février 1874.

8 Georges MAILLARD, « Michelet », *Le Pays*, 12 février 1874.

tendance bonapartiste aussi, et la légitimiste *Gazette de France* ont recours à la même stratégie.⁹ Dans ce cas aussi, Michelet devient un inactuel, un personnage du passé dont certains mérites peuvent être rappelés, mais rien de plus.

Les principales tentatives pour relier la mort de l'historien à l'actualité politique viennent des cercles de journalisme d'extrême-gauche : présumant que les obsèques auraient lieu à Paris on commence à préparer un grand « enterrement-manif ».¹⁰ Faire des obsèques civiles de personnages républicains une grande manifestation est une tradition politique importante dans les milieux dissidents car les associations et réunions étant interdites par l'Empire c'est l'un des rares lieux de ralliement permis.¹¹ Tradition, d'ailleurs, qui puise elle-même dans la culture politique de l'opposition aux monarchies d'avant et d'après 1830, quand l'« enterrement-manif » comme rituel politique s'est développé dans des milieux libéraux.¹² Mariant la fascination funéraire du romantisme et la réminiscence révolutionnaire, l'enterrement d'opposition offre la possibilité d'une prise de parole temporaire, qui, littéralement, passe par la prononciation d'oraisons funèbres – véritables discours politiques extraparlimentaires – se substituant aux formules figées de l'Église, et qui se traduit de façon symbolique par l'occupation de la rue. Ces manifestations qui associent au deuil des parties de la population qui n'ont guère accès à la politique officielle, et pendant lesquels des cris subversifs pouvaient être entendus, frisent l'émeute aux yeux des dirigeants. Elles mobilisent notamment la population jeune du Quartier latin, et, face à elle, la présence massive des forces de l'ordre ordonnées par le régime. Souvent, ces cérémonies tournent, en effet, en bagarres pendant les dernières années du Second Empire.

C'est précisément ce caractère insurrectionnel qui fait soupçonner qu'Édouard Doumont n'avait pas tort quand, dans le *Bien public*, il craignait

9 Jacques LEFÈVRE, « Michelet », *Le Gaulois*, 12 février 1874 ; Simon BOUBÉE, « Michelet », *La Gazette de France*, 16 février 1874.

10 APP, Fonds du Cabinet du Préfet de Police, Michelet, BA 187 : « Rapport de Raffin, 13 février 1874 ». Le concept d'« enterrement-manif » est introduit par Emmanuel Fureix pour décrire ces grandes manifestations politico-funéraires : Emmanuel FUREIX, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique, 1814-1840*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2009, p. 379-381.

11 AVNER BEN-AMOS, *Funerals, Politics, and Memory in Modern France*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 96-99 ; Matthew TRUESDELL, *Spectacular Politics. Louis-Napoleon Bonaparte and the Fête Impériale, 1849-1870*, New York, Oxford University Press, 1997, p. 176-180. Voir en général pour la culture politique républicaine sous le Second Empire : Philippe DARRIULAT, *Les patriotes. La gauche républicaine et la nation, 1830-1870*, Paris, Seuil, 2001 ; Sudhir HAZAREE-SINGH, *Intellectual Founders of the Republic. Five Studies in Nineteenth-Century French Republican Political Thought*, Oxford, Oxford University Press, 2001 ; Philip G. NORD, *The Republican Moment. Struggles for Democracy in Nineteenth-Century France*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1995.

12 E. FUREIX, *La France des larmes...*, *op. cit.*, p. 319-402 ; Danielle TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes*, Paris, Aubier Montaigne, 1999, p. 19-30.

que les autorités interdisent l'organisation de funérailles publiques pour Michelet.¹³ Localement, l'« ordre moral », promouvant l'emprise de l'Église sur la société, avait déjà interdit ou astreint aux heures matinales – l'heure de la collecte des poubelles – les enterrements sans cérémonie religieuse, ôtant ainsi aux opposants l'occasion la plus importante de manifester.¹⁴ De surcroît, les chefs républicains eux-mêmes sont cette fois aux abonnés absents : les groupuscules de gauche prenant l'initiative ne peuvent initialement même pas compter sur le soutien de Gambetta, réticence qui s'explique sans doute par l'inquiétude qu'une manifestation tumultueuse nuirait aux efforts prudents d'augmenter sa crédibilité à la Chambre. Une foule dans la rue, cela rappelait trop la mémoire refoulée car trop douloureuse de la Commune et de la semaine sanglante dans laquelle des républicains de Versailles avaient combattu leurs frères républicains de Paris.¹⁵ Il ne peut donc pas être question pour les plus modérés d'un grand enterrement à Paris dominé par la gauche militante.

Somme toute, les réactions à la mort de Michelet sont pour la plupart assez conformistes et dictées par la couleur politique des journaux. Et surtout, elles ne laissent pas prévoir la stature que prendra Michelet quelques années plus tard. Le supplément spécial de *La République française* ne doit pas tromper ici : il est l'exception qui confirme la règle. D'ailleurs, son ton purement commémoratif où toute référence à l'actualité politique est écartée indique qu'il sert surtout à inscrire Michelet dans les annales des inactuels et n'anticipe guère son appropriation politique par les opportunistes et les radicaux de quelques années d'après. Il est, par conséquent, significatif que, Benoît Jouvin, dans un article critique, constate que l'œuvre de Michelet ne sert plus vraiment la cause républicaine car elle n'arrive plus à susciter l'enthousiasme du peuple.¹⁶ Début 1874, l'historien républicain semble avoir perdu son intérêt pour le présent. Et, la mémoire collective étant soumise en permanence à un processus de tri entre ce qui est retenu et cultivé pour sa valeur actuelle et ce qui est rejeté dans l'oubli comme obsolète, les prédictions quant à la survie du souvenir de Michelet ne sont guère prometteuses.¹⁷

Pourtant, un mois après la parution des premières nécrologies, le nom de Michelet circule encore dans la presse, loin d'être supplanté par des nouvelles plus récentes. La raison en est que deux jours après la mort de Michelet, un

13 Édouard DOUMONT, « Michelet », *Le Bien public*, 12 février 1874.

14 A. BEN-AMOS, *Funerals, Politics, and Memory in Modern France...*, *op. cit.*, p. 118-122.

15 Colette E. WILSON, *Paris and the Commune, 1871-1878. The Politics of Forgetting*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Cultural History of Modern War », 2007.

16 Benoît JOUVIN, « Michelet », *Le Figaro*, 14 février 1874.

17 Aleida ASSMANN, « Canon and Archive », in Astrid ERLI et Ansgar NÜNNING (éd.), *Cultural Memory Studies. An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, coll. « Media and Cultural Memory », n° 8, 2008, p. 97.

conflit éclate entre ses héritiers : d'un côté sa veuve, Athénaïs Michelet née Mialaret, de l'autre son ancien gendre Alfred Dumesnil représentant ses trois petits-enfants. C'est cette querelle, où les partis employèrent non seulement les moyens juridiques pour plaider leur cause, mais aussi la lettre ouverte, qui a continué de retenir l'attention de la presse pour l'historien défunt. Quand en mai 1876, le public sort dans les rues pour commémorer la première fois l'historien, il y avait été préparé pendant deux années de médiatisation régulière.

Alfred Dumesnil avait épousé Adèle Michelet, fille de l'historien issue de son premier mariage. Après la mort de celle-ci en 1855 et de celle de Charles Michelet, fils de Jules Michelet, en 1862, les enfants d'Adèle et d'Alfred Dumesnil sont les seuls descendants directs de Michelet. Depuis le mariage de Jules Michelet avec Athénaïs en 1849, les deux familles Michelet et Dumesnil sont brouillées. Athénaïs, qui a à peu près le même âge qu'Adèle, est considérée comme une intruse. Michelet absorbé par son nouveau mariage avait un peu délaissé sa famille et ses vieux amis, et, sous l'influence de sa jeune femme, sa production change en direction de l'histoire naturelle. Leur brouille s'explique aussi par des soucis financiers du côté des Dumesnil. Alfred qui reste très dépendant du soutien financier de son beau-père n'a pas réussi à développer une vraie carrière, bien que grâce à Michelet il ait parfois obtenu des suppléances au Collège de France.¹⁸ La peur qu'un jour Athénaïs, veuve encore jeune, usurpe tout l'héritage et que la famille Dumesnil perde l'une de ses principales sources de revenus n'est pas totalement illégitime. Athénaïs Michelet craint à son tour de rester sans revenus et, plus encore, d'en être réduite à l'anonymat et la retraite du veuvage. Mais cela ne permet pas, à coup sûr, de réduire l'affaire à une question purement économique ; l'enjeu véritable reste l'héritage intellectuel et symbolique de Michelet, le droit de parler désormais en son nom.

Le litige entre Athénaïs Michelet et Alfred Dumesnil concerne deux points, et est plusieurs fois déjà entre 1874 et 1877 porté devant le tribunal.¹⁹ Il s'agit d'abord de la question financière et morale des droits et de l'exploitation de l'œuvre de Michelet : qui aurait les droits de réimpression et de la vente des ouvrages déjà publiés, et donc le profit financier qu'on pouvait en attendre, et, plus important, qui aurait le droit de garder les papiers inédits de Michelet et d'éventuellement les publier ? Il y a ensuite la question importante de l'interprétation du testament de Michelet, à savoir le lieu de sa sépulture. Apparemment, Alfred Dumesnil refuse qu'Athénaïs Michelet organise un enterrement

18 AN, Ministère d'Instruction publique, dossiers de personnel, F/17/20658, Alfred Dumesnil. Voir aussi l'état de la fortune de Michelet dans : Athénaïs MICHELET, *Ma collaboration à « L'oiseau », « L'insecte », « La mer », « La montagne »*. *Mes droits à la moitié de leur produit*, Paris, Chamerot, 1876, p. 18-27.

19 AP, Tribunal civil de la Seine, Chambre 1^{ère}, jugements timbrés : DU5 340, 362, 364, 390 et 391.

en grande pompe à Paris. Une telle cérémonie l'aurait désignée aux yeux de la presse et du public comme l'héritière unique de Michelet et lui aurait donné le pouvoir de veiller seule sur son legs symbolique. Dumesnil, craignant aussi de disparaître du devant de la scène, préfère que son beau-père soit enterré dans un lieu moins chargé d'intérêts que Paris. Pour cela, il a pour lui le testament de Michelet datant de 1872, qui stipule que l'écrivain soit « transporté, sans cérémonie religieuse, au cimetière le plus voisin, avec l'appareil le plus simple ». ²⁰ Alfred Dumesnil tient à une interprétation littérale de cette phrase : Michelet était mort à Hyères, donc le cimetière le plus voisin ne pouvait qu'être celui d'Hyères. Or, sa veuve élabore une argumentation assez sophistiquée selon laquelle cette phrase ne doit pas être littéralement interprétée. Selon elle, Michelet avait rédigé ce testament pendant un séjour à son domicile légal, c'est-à-dire son appartement parisien, 76 rue d'Ouest, devenu par la suite la rue d'Assas. Bien que le testament ait finalement été déposé chez un notaire à Hyères, où Michelet n'avait jamais été domicilié, la phrase concernant le cimetière le plus voisin fait allusion, selon elle, à un cimetière parisien. Pour renforcer son argumentation, elle s'appuie sur d'autres textes et les dernières paroles de son mari. En plus, l'interprétation de Dumesnil va, pour la veuve, à l'encontre de tout l'enjeu de la vie et du travail historique de Michelet : ne pas abandonner les morts à leur solitude. C'est pourquoi dans les deux brochures publiées par elle en 1875 et 1876 pour argumenter sa cause devant le public, elle insère des chapitres concernant « le culte des tombeaux » et la « pensée sur les cimetières » de Michelet, étoffés de citations des œuvres du défunt exprimant à la fois son attachement à Paris et ses idées sur l'importance pour les morts d'être aimés et commémorés par les vivants. ²¹ Pour Athénaïs Michelet, l'historien mort appartient à Paris et à nul autre endroit.

Derrière l'argumentation purement personnelle d'une femme se retrouvant seule au monde après la mort de son mari se cache sûrement une question politique. Les républicains, se retrouvant seuls dans leur résistance commune contre les légitimistes, les orléanistes et les bonapartistes, sont divisés en libéraux conservateurs, c'est-à-dire républicains de gauche menés par Jules Ferry et Jules Grévy, Union républicaine de Léon Gambetta, et Louis Blanc représentant les radicaux et les socialistes à l'extrême gauche. Les modérés s'étaient nettement écartés de la culture révolutionnaire depuis qu'ils avaient combattu la Commune, mais la mise à distance des extrémistes ne suffisait pas pour trouver une réponse univoque à la question de savoir quelle république il faudrait mettre en place. Athénaïs Michelet comprend très bien que ces querelles in-

²⁰ Jules MICHELET, *Testament olographe de M. Jules Michelet*, [1874].

²¹ Athénaïs MICHELET, *La tombe de Michelet*, Paris, Simon Raçon, 1875 ; A. MICHELET, *La mort et les funérailles de Michelet...*, *op. cit.*

testines s'articulent en partie par des choix différents concernant la vision de l'épisode révolutionnaire de l'histoire française. Cela avait été aussi l'enjeu de la polémique entre Michelet, Edgar Quinet et Blanc pendant les dernières années du Second Empire. Le républicanisme est à la recherche d'une légitimation historique et d'un ancrage idéologique autour desquels tous peuvent se rassembler, et pour cela on fait largement appel aux historiens et aux vétérans révolutionnaires de 1848. Or, quand Michelet meurt loin de Paris et de son activité politique, sa renommée n'est assurée que par ses publications. C'est pourquoi Athénaïs, très consciente de l'intérêt d'une cérémonie renouant la tradition des enterrements civils des républicains pendant les dernières années du Second Empire, présage que cela pourrait sauver la place qui, selon elle, lui revient dans le Panthéon républicain et ainsi elle soutient, au nom de son mari, la cause des républicains contre l'ordre moral.

Quoi qu'on puisse penser des argumentations des deux camps, une grande partie de la presse républicaine est plus encline à suivre celle d'Athénaïs Michelet. Elle sait donc qu'elle peut compter sur un accueil favorable quand, dans les premiers jours de mars 1874, elle décide d'envoyer le testament de Michelet aux journaux, portant ainsi devant le grand public la querelle dans tous ses détails. Il ne reste, par conséquent, à Alfred Dumesnil rien d'autre que de réagir, lui aussi, par l'envoi de lettres aux journaux.²² Les journalistes, de leur côté, recherchent dans de vieux articles des informations sur les relations entre Dumesnil et Michelet avant la mort de l'historien. Cela n'est pas seulement par goût du fait divers qu'ils suivent avec beaucoup d'attention la querelle autour de l'enterrement de Michelet. L'enjeu, dépassant les intérêts personnels des héritiers, offre aux journalistes une possibilité de débattre de la république avant que la loi de 1881 ne leur donne le droit de traiter de questions politiques sans craindre la censure.²³ Ils choisissent alors de défendre la veuve ou le gendre en fonction de leur conviction politique. Les républicains prennent en général partie pour Athénaïs Michelet ; Alfred Dumesnil, pourtant profondément républicain lui aussi, voit son argumentation récupérée par la presse conservatrice qui dénonce l'habitude des républicains à tourner en manifestations politiques des obsèques publiques. En effet, sur la question du lieu de sépulture, tous les arguments utilisés devant le tribunal par les avocats des deux parties étaient déjà formulés

22 Le testament, en entier ou en extraits, est publié dans : *Le Temps*, 2 mars 1874 ; *Le Rappel*, 3 mars 1874 ; *Le Figaro*, 3 mars 1874. Lettre d'Alfred Dumesnil dans : *Le Figaro*, 4 mars 1874. *Le Siècle* publie le 2 mars une lettre d'Athénaïs Michelet et le testament, le 3 et le 6 mars une lettre d'Alfred Dumesnil. Des lettres dans *Le Gaulois*, 12 et 13 mars ; *Le Figaro*, 13, 14 et 19 mars.

23 Sur l'histoire de la presse dans cette période, les ouvrages de référence restent : Claude BELLANGER, Jacques GODECHOT, Pierre GUIRAL et Fernand TERROU (éd.), *Histoire générale de la presse française. T. 3, de 1871 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972 ; Christophe CHARLE, *Le siècle de la presse : 1830-1939*, Paris, Seuil, 2004.

dans les commentaires des journalistes et dans les lettres ouvertes d'Athénaïs Michelet et d'Alfred Dumesnil au mois de mars 1874.

Dans les mêmes jours, un premier procès s'ouvre à Toulon sur le lieu du dernier repos de Michelet.²⁴ Ordre est donné que, tant que des solutions définitives concernant l'héritage de Michelet ne sont pas trouvées, le corps de Michelet sera provisoirement enterré à Hyères. L'indignation d'Athénaïs Michelet, et avec elle de certains journaux parisiens notamment de tendance républicaine, est vive quand elle découvre qu'Alfred Dumesnil a fait enterrer Michelet dans une sépulture définitive.²⁵ Quand enfin le litige sur le lieu de sépulture de Michelet est jugé une première fois par le tribunal civil de la Seine le 11 août 1875, la presse est vite au courant. Le juge donne raison à Athénaïs Michelet sur la plupart des points : il suit son interprétation selon laquelle la clause litigieuse se rapportant au « cimetière le plus voisin » se réfère à un cimetière parisien. Michelet doit donc être exhumé d'Hyères et transporté au cimetière Montparnasse, le plus proche de la rue d'Assas.²⁶

À ce moment-là, selon la presse républicaine toutes tendances confondues, l'enterrement public ne peut qu'être proche et la préfecture de police commence à s'alarmer.²⁷ Plusieurs journaux républicains coupent court à la rumeur qu'il aurait lieu le 31 août au cimetière de Montparnasse. *Le Pays*, en revanche, se plaint une fois de plus que les républicains qui saisissent toute occasion du décès d'un vieux républicain pour en faire une réunion politique ne respectent pas la mort.²⁸ Le 30 août, la police apprend cependant de l'avocat d'Athénaïs Michelet que l'enterrement n'aura pas lieu le jour d'après, puisque les avocats ont préféré attendre un second jugement en appel.²⁹ Mais la patience est récompensée et le 29 janvier 1876 Athénaïs obtient enfin du juge la permission définitive d'enterrer Michelet à Paris. Pourtant celui-ci stipule qu'en raison du fait qu'il n'y a plus de place au cimetière de Montparnasse, Michelet sera enterré au Père-Lachaise, lieu où ce dernier s'était quotidiennement promené dans sa jeunesse et auquel tant d'aspects de son œuvre étaient liés.³⁰ Lieu, en plus, qui dès la Restauration sert de substitut au Panthéon pour des opposants libéraux et républicains pendant les périodes où le bâtiment monumental de la

24 *Le Temps*, 5 mars 1874 ; *Le Siècle*, 4 mars 1874. Un compte rendu des procès sur le lieu de sa sépulture se trouve aussi dans : A. MICHELET, *La mort et les funérailles de Michelet...*, *op. cit.* Quoique le ton soit forcément très partisan, il n'y a aucune raison de douter du récit en ce qui concerne les faits, car il est tout à fait conforme à l'information fournie par les journaux.

25 *Ibid.*, p. 8-9.

26 AP, DU5 364 : « n° 5658 ».

27 APP, BA 1187 : « Rapports du 4, 11, 18, 19, 24, 26, 27, 30 août 1875 ».

28 Maurice DE GARVILLE, « Cadavres pour manifestations », *Le Pays*, 20 août 1875.

29 APP, BA 1187 : « Rapport du 30 août 1875 ».

30 AP, DU5 390 : « no° 5658 ».

rue Soufflot est redevenu église.³¹ En mai 1876, le délai pour faire appel expire, les obsèques de Michelet auront bien lieu en présence d'une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Deux ans de procès médiatisés avaient préparé la presse et le public à cette manifestation importante. Le vieil historien mort à un moment inopportun devient l'objet de toutes les attentions.

Les obsèques de Michelet : une manifestation républicaine

Pour interpréter la manifestation qui se déroule finalement le 18 mai 1876 au Père-Lachaise, plus important encore que les procès juridiques en soi qui l'ont précédé est peut-être le fait banal de la durée de ces procès.³² Dans les deux ans qui s'écoulent entre la mort de l'historien et son enterrement, le contexte politique change profondément, donnant ainsi un sens tout à fait nouveau à la cérémonie. Si à la mort de Michelet personne ne peut prédire l'avenir politique, en mai 1876, la question du régime semble tranchée — du moins pour un temps — en faveur des républicains. En janvier 1875, le républicain modéré et catholique Henri Wallon réussit à rallier une majorité parlementaire en faveur de son amendement sur l'élection du Président de la République qui, avec les lois successives sur le pouvoir public, jette les fondements constitutionnels d'une république « conservatrice » et jalonne ainsi le terrain sur lequel tous les politiciens doivent agir dorénavant. Or paradoxalement, tant que les défenseurs du nouveau régime forment la minorité parlementaire et que les antirépublicains ont la majorité, la plus grande menace pour cette république « conservatrice » vient du parlement lui-même. En bref, le sort de la république dépend des élus et de leur volonté de conserver ou de renverser le cadre constitutionnel. C'est pourquoi les élections législatives et sénatoriales de février-mars 1876 sont l'épreuve décisive pour le régime : elles doivent prouver si, entre-temps, les Français sont en majorité devenus partisans de la république, ou s'ils préfèrent, comme lors du scrutin de 1871, la monarchie.

En 1876 la France vote républicain. Aux élections sénatoriales, les deux grands camps obtiennent des résultats à peu près égaux, mais un mois après, aux législatives, les républicains sont élus à une large majorité. La droite, prise de court par une telle défaite, cède à l'affolement total, tandis que les républi-

31 Barry BERGDOLL, « Un lieu d'histoire. L'opposition libérale sous la Restauration », in Catherine HEALEY, Karen BOWIE et Agnès BOS (éd.), *Le Père-Lachaise*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 1998, p. 93-98; D. TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter...*, op. cit., p. 15-32.

32 Cette section est basée en partie sur : Camille CREYGHTON, « Les obsèques de Jules Michelet et la formation de l'identité estudiantine sous la Troisième République », *Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis / Revue Belge de Philologie et de l'Histoire*, 92-4, 2014, p. 1151-1172.

cains se trouvent dans un état euphorique. Conscients qu'ils leur faut maintenant se montrer capables de prendre des responsabilités gouvernementales, les républicains tentent de gommer leurs divergences. Cette volonté de surmonter les luttes partisans motive par exemple le projet de l'exposition universelle de 1878 à Paris que le ministère Dufaure, de centre gauche, présente début avril 1876.³³ Elle sera l'occasion pour la France de retrouver sa gloire nationale en faisant découvrir au monde extérieur et à son propre peuple de quelles réalisations elle est capable. On désire des fêtes. Or les militants de gauche les désirent moins conciliatrices que leurs dirigeants, qui, eux, incitent à la prudence et la modération. Ainsi, l'aile gauche du conseil municipal de Paris annonce-t-elle qu'elle organisera, en 1878 aussi, la célébration du centenaire de la mort de deux philosophes considérés comme les grands inspireurs de la Révolution française, Voltaire et Rousseau.³⁴ Or le fait que le gouvernement ne soutienne pas cette initiative laisse présager déjà que la coalition des diverses fractions républicaines reste très fragile. Et en effet, à la fin de l'année, le ministère Dufaure tombe, l'atmosphère de liesse s'est envolée : les républicains ont cru trop vite à leur victoire. Cela n'empêche qu'au printemps, on y croit vraiment et on veut montrer sa joie.

De façon quelque peu paradoxale, la première occasion de manifester dans la rue après les élections est l'enterrement de l'historien de la Fête de la Fédération. D'ailleurs, Michelet était un personnage tout aussi crédible pour les républicains « avancés » que pour la majorité des modérés, contrairement à l'anticlérical Voltaire et le propagandiste de la « révolution d'en bas » Rousseau. Athénaïs Michelet prévoit que beaucoup de disciples du monde républicain se joindront à la manifestation. Connaissant l'ardeur avec laquelle la cause républicaine est soutenue au Quartier latin, ainsi que la vieille réputation des étudiants à bouleverser les enterrements publics, elle craint peut-être une répétition des obsèques de Quinet : elles avaient eu lieu l'année précédente juste après l'adoption des lois constitutionnelles et avaient été interrompues par des slogans de ralliement aux républicains.³⁵ Quoi qu'il en soit, dans l'annonce officielle de la date des obsèques qu'elle envoie aux journaux, elle invite spécialement les étudiants à assister à la cérémonie, mais les exhorte à ne pas la perturber : « Modeste travailleur de la pensée, si sa bouche pouvait s'ouvrir

33 Colette WILSON, « Memory and the Politics of Forgetting. Paris, the Commune and the 1878 Exposition Universelle », *Journal of European Studies*, 35-1, 2005, p. 47-63.

34 Jean-Marie GOULEMOT et Éric WALTER, « Les Centenaires de Voltaire et de Rousseau. Les deux champions des Lumières », in Pierre NORA (éd.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, vol. 1, p. 351-382.

35 A. BEN-AMOS, *Funerals, Politics, and Memory in Modern France...*, op. cit., p. 127-134 ; Jacqueline LALOUETTE, « Les enterrements civils dans les premières décennies de la Troisième République », *Ethnologie française. Nouvelle série*, 13-2, 1983, p. 112.

encore et nous parler, il demanderait à ses chères écoles, qui pendant cinquante années ont reçu son enseignement, à Paris, où il est né, où il a voulu être enterré, le calme religieux dont les peuples doivent entourer les funérailles de ceux qui les ont servis ». ³⁶ À ceci, *La Gazette de France* répond : « La veuve du trop fameux écrivain est pourvue d'assez de sens moral pour comprendre ce qu'il y a d'odieux à transformer des funérailles en manifestations politiques ou en émeutes ». ³⁷ Dans *Le Moniteur universel*, de tendance orléaniste, Léo Joubert s'oppose pour une autre raison à une appropriation républicaine de la cérémonie : il désire plutôt rendre hommage au Michelet « chrétien et royaliste, juge sévère de la démocratie parisienne » de ses premières œuvres. ³⁸

Ces dénonciations sont vaines et la manifestation funéraire prend un caractère très républicain. Elle s'insère dans la tradition établie dès la Restauration des enterrements libéraux ou républicains, quoiqu'avec quelques variations qui s'expliquent par le contexte du printemps 1876. C'est ce modèle, étudié par Emmanuel Fureix, qu'il faut privilégier pour son interprétation sur celui de Danielle Tartakowsky, où elle analyse les pèlerinages au Père-Lachaise que développent les anciens-communards et ceux qui revendiquent leur héritage, socialistes puis communistes. ³⁹ Mains journalistes et hommes politiques du mouvement républicain y assistent et la présence étudiante est massive. Or ce qui est novateur c'est que les jeunes du Quartier latin, n'ayant formellement pas le droit de réunion et d'association, avaient pu s'organiser afin de préparer leur participation lors d'une réunion où « tous les étudiants qui s'occupent ordinairement d'élections ou de journalisme étaient présents ». ⁴⁰ Les rapports des agents mentionnent tous une réunion assez agitée, mais sans véritables problèmes. On y décide d'acheter une couronne et d'ouvrir une souscription pour un monument à Michelet, de plus un orateur est désigné pour parler au nom des étudiants au Père-Lachaise. Cependant, sous couvert de décisions d'ordre pratique, le caractère politique de la réunion ne laisse aucun doute. « Dans cette réunion, on s'appelait 'citoyen' », remarque sèchement un gardien. ⁴¹ Un autre explique : « Les radicaux ont, du reste, obtenu ce qu'ils désiraient, c'est-à-dire

36 Annonce publiée entre autres dans : *Le Courrier de France*, 12 mai 1876 ; *L'Écho*, 13 mai 1876 ; *Les Droits de l'homme*, 12 mai 1876 ; *Le Rappel*, 12 mai 1876 ; *La Gazette de France*, 12 mai 1876.

37 Simon BOUBÉE, « Les enterrements civils », *La Gazette de France*, 12 mai 1876.

38 Léo JOUBERT, « Une Annonce de funérailles », *Le Moniteur universel*, 17 mai 1876.

39 E. FUREIX, *La France des larmes...*, *op. cit.*, p. 319-402 ; D. TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter...*, *op. cit.*

40 APP, BA 1187, « Rapport d'Yves, 16 mai 1876 ».

41 APP, BA 1187, « Rapport de Hoffmann, 15 mai 1876 ».

faire déclarer par l'assemblée qu'on entendait donner à la manifestation un caractère anti-clérical et républicain ». ⁴²

Bien que Athénaïs ait encouragé le public à rester calme lors des funérailles, certains agents de la police anticipent le désordre, car, l'un d'entre eux écrit que « tous les groupes radicaux s'y trouveront. On veut absolument manifester, et l'on profitera de cette occasion ». ⁴³ La multiplication des rapports de surveillance à partir du 12 mai 1876 est un signe que la police s'inquiète que l'enterrement de Michelet sera une reprise des enterrements d'opposition des années 1860, souvenir encore vivace. Un informant anonyme redoute aussi que les ouvriers, habitués des « enterrements-manifs », s'y joignent : « Demain jeudi, la plupart des ateliers chômeront ; les ouvriers iront à l'enterrement de Michelet. Sur tout le parcours du cortège, ils s'arrêteront pour crier : Vive la République, Vive l'amnistie. [...] La manifestation sera des plus tumultueuses ». ⁴⁴ Cependant, un autre informant ne prévoit pas d'émeutes, car « [L]es ouvriers n'ont jamais pensé à faire une manifestation à l'enterrement de Michelet. À leurs yeux, Michelet n'est qu'un simple républicain bourgeois, presque un adversaire : il n'a jamais été populaire ». ⁴⁵ Un gardien de la paix lucide a d'autres raisons de se sentir assez rassuré. Oui, on peut s'attendre à une énorme foule, mais, selon lui, pas à des bagarres : « L'état politique du jour rendra cette manifestation très pacifique, ce qui aurait été tout le contraire si elle eût à se produire, soit sous l'Empire, soit même pendant la période du gouvernement de combat ». ⁴⁶ C'est en effet ce scénario qui se réalise : avec la victoire électorale, la lutte pour la république semble gagnée ; ainsi, affronter la police et faire un scandale ne ferait que compromettre les tentatives des dirigeants républicains pour se faire accepter comme interlocuteurs sérieux par l'ordre établi et, par conséquent, nuire à la cause républicaine. Au moment où l'on se prépare à faire ses adieux à l'historien défunt, un enterrement pouvait certes encore avoir un caractère politique, mais certains aspects de la pratique rituelle de l'enterrement d'opposition se révélaient n'être plus adaptés.

Le 16 mai, le train emportant le corps de Michelet quitte Toulon. Dans la foule qui l'accueille à la gare de Lyon le jour d'après, le gardien de la paix en fonction ce jour-là remarque beaucoup de vieux quarante-huitards. ⁴⁷ À midi le 18 mai, un long cortège se met en marche depuis le 76 rue d'Assas, l'ancienne

42 *Ibid.*, « Rapport d'Yves, 16 mai ».

43 *Ibid.*, « Rapport d'Yves, 13 mai 1876 ».

44 *Ibid.*, « Notice anonyme, 17 mai 1876 ».

45 *Ibid.*, « Rapport de Pamphile, 18 mai 1876 ».

46 *Ibid.*, « Rapport d'Apollinaire, 11 mai 1876 ». Même point de vue de « Léopold » dans un rapport du 17 mai 1876.

47 *Ibid.*, « Rapport de Némé ».

Due to copyright restrictions, the image inserted here in the printed thesis cannot be reproduced in the digital thesis.

Image 2 : Obsèques de Jules Michelet. Départ du corps de la maison mortuaire, gravure de Stablo d'après Henry Meyer, *Le Journal illustré*, 28 mai 1876.

maison du défunt, vers le Père-Lachaise. Derrière le cercueil et la veuve, suivent les délégations du Collège de France et de l'Institut, les délégués italiens, roumains et polonais, des représentants des élèves de facultés et de L'École normale. Ensuite viennent des conseillers municipaux de Paris et des politiciens, et enfin une immense foule d'intéressés de toutes sortes, parmi lesquels des centaines de jeunes du Quartier latin. Quatre étudiants tiennent les cordons du poêle, fonction honorifique que les jeunes du Quartier latin s'étaient attribués depuis les années 1830.⁴⁸ Un policier estime à quinze mille le nombre de personnes marchant derrière le cercueil, occupant ainsi l'espace urbain de façon impressionnante.⁴⁹ La foule envahit le carrefour de l'Observatoire puis le boulevard du Port Royal et se dirige vers le pont d'Austerlitz pour atteindre la place de la Bastille, continue par la rue de la Roquette et arrive vers deux heures de l'après-midi au cimetière. Les trottoirs, les carrefours et la place de la Bastille sont remplis d'une foule de curieux, que côtoient des marchands d'immortelles.

48 E. FUREIX, *La France des larmes...*, *op. cit.*, p. 342.

49 Le chiffre de 15.000 apparaît dans une dépêche télégraphique d'un gardien en charge dans le 6^e arrondissement. Il est difficile de déterminer le nombre exact de gens dans le cortège et sur les trottoirs, car les estimations des dépêches de police varient entre 7.000 et 20.000 et le nombre de personnes présentes semble avoir varié au cours de l'itinéraire. Néanmoins, l'estimation de 15.000 dans le cortège ne semble pas improbable.

Ces fleurs, devenues un véritable symbole des enterrements civils, se substituent alors à la croix et au thuriféraire.⁵⁰

À l'arrivée au Père-Lachaise, les invités et les curieux se pressent autour de la fosse. Comme c'est l'habitude aux enterrements politiques et sans Réquiem, plusieurs oraisons funèbres sont prononcées. Des représentants de l'Institut, du Collège de France et des universités italiennes et roumaines, parmi bien d'autres personnages, font des éloges funèbres. Dans la foule, on reconnaît les chefs de diverses tendances républicaines, Victor Hugo, Louis Blanc, Gambetta, Jules Ferry, Henri Wallon et Clemenceau, qui n'étaient pas venus comme délégués politiques, aucun ne représente l'État ; s'ils sont là, c'est comme de simples curieux ou amis de Michelet. Le régime ne se hasarde pas à s'associer à cette manifestation, quoique la présence de toutes ces grandes figures ait sans aucun doute contribué à la mettre en valeur et qu'une partie du public le long de la route n'ait probablement pas compris cette distinction subtile. Tout comme l'enterrement de Quinet, député au moment de sa mort et à qui l'on avait refusé une présence officielle à cause du caractère non-religieux de la cérémonie, celui de Michelet se conforme donc jusque-là aux conventions des enterrements d'opposition.

Cela est aussi en partie le cas des oraisons funèbres, parmi lesquelles le discours de Paul Challemel-Lacour, sénateur et membre du conseil municipal de Paris, qui marque l'événement. Comme les autres orateurs, il était censé prononcer son discours à titre personnel, mais contrairement aux autres, il prononce un discours nettement militant dans lequel il met en rapport la défaite de 1870, le désarroi de l'Empire et l'espoir dont le récit de Michelet de l'année 1792 était porteur. L'approbation en est alors d'autant plus vive : « La France était plus respectable après sa défaite [...] que lorsqu'elle brillait de toutes les pompes de l'empire (Très bien ! très bien ! Applaudissements). Et si la France [...] se réveillant au matin dans le dénûment et l'abandon, ... a retrouvé cette force suprême qui crée toutes les autres et qui, parfois, les supplée : la confiance en soi, le devoir de ne pas démentir la glorieuse tradition des ancêtres, qui pensera que Michelet, le chanteur épique de Jeanne d'Arc et de 92, le professeur qui, pendant quarante années, avait attisé dans tant de jeunes cœurs le feu de l'amour de la patrie, qui dira qu'il n'y fut pour rien ? (Très bien ! très bien Bravos) ». ⁵¹ Challemel-Lacour évoque ainsi les souvenirs douloureux qui sommeillent en permanence dans le substrat du discours politique de tous les partis et ressurgissent à la moindre occasion. ⁵² En outre, des souvenirs antithétiques

⁵⁰ J. LALOUETTE, « Les enterrements civils dans les premières décennies de la Troisième République »..., *op. cit.*, p. III.

⁵¹ « Discours de Challemel-Lacour », *Le Temps*, 20 mai 1876.

⁵² Karine VARLEY, *Under the Shadow of Defeat. The War of 1870-71 in French Memory*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008.

différant selon les clivages politiques, sociaux et régionaux de la société. Aucun mouvement politique, sauf peut-être le royalisme, ne peut se vanter d'avoir les mains propres. Enfin, comme le soulignent les dirigeants de l'ordre moral, c'étaient les républicains qui avaient signé la capitulation.⁵³ Tandis que sa référence à Jeanne d'Arc révèle un patriotisme et un revanchisme non controversé dans ces années, qui rappelle la gloire de 1792, Challemel-Lacour fait une démarche délibérée pour changer l'interprétation des années 1870-1871 de l'ordre moral en une interprétation républicaine. Il revendique alors le républicanisme comme l'unique patriotisme véritable et la république comme seule solution crédible pour sortir du malaise de la défaite.

Le caractère militant du discours de Challemel-Lacour l'écarte cependant des autres orateurs, qui choisissent, eux, d'accentuer les côtés les moins controversés du défunt : le professeur de l'École normale, l'auteur du récit historique national et l'innovateur des études historiques.⁵⁴ Mais en dépit de leurs efforts pour donner un caractère modéré et ainsi quasi-officiel à leurs discours, c'est malgré tout l'image du Michelet révolutionnaire de 1848 qui l'emporte sur celle de l'historien national. Le poids de la tradition des enterrements d'opposition la renforce davantage. Michelet est encore trop perçu comme une personnalité de l'opposition et la républicanisation du régime est encore trop fraîche pour permettre un enterrement officiel auquel les institutions de l'État oseraient se rallier.

Néanmoins quelque chose bouge : on s'attend en quelque sorte à une reconnaissance officielle. Voilà pourquoi *Le Bien public* objecte : « Si dans un autre pays que la France [...] mourrait un historien de l'envergure de Michelet, certainement les obsèques de cet homme seraient environnées d'une pompe nationale. Dans ces pays, jaloux de leur gloire, tous les grands corps de l'État, les Chambres, la magistrature, l'armée, tiendraient [...] à s'y faire représenter. Ils ne se demanderaient pas quelle était [la religion] de l'écrivain. Ils se diraient seulement qu'il a buriné l'histoire de leur pays dans la plus magnifique des langues, et que les historiens de génie ne sont pas si nombreux qu'on puisse passer sous silence leur disparition de la scène terrestre. [...] En France les choses se passent autrement ».⁵⁵ Si Michelet avait vécu quelques années de plus, comme Victor Hugo qui disparaît en 1885, il aurait sans doute eu droit à tout ce que ce journaliste réclame pour lui.⁵⁶ C'est environ deux ans après son enterrement que démarrent véritablement les efforts de la Troisième République pour

53 *Ibid.*, 22-23.

54 Les textes des oraisons funèbres sont repris entre autres dans : *Le Temps*, 20 mai 1876 ; *L'Événement*, 20 mai 1876 ; *Le Bien public*, 19 mai et 20 mai 1876.

55 *Le Bien public*, 19 mai 1876.

56 Avner BEN-AMOS, « Les Funérailles de Victor Hugo. Apothéose de l'événement spectacle », in P. NORA (éd.), *Les lieux de mémoire...*, op. cit., vol. 1, p. 425-464.

construire une culture commémorative nationale et consensuelle qui récupérera largement Michelet. Mais en 1876, dans cette période qu'on peut qualifier d'intermédiaire, comme on ne disposait que de la forme oppositionnelle d'enterrements civils car le nouveau rituel de funérailles républicaines n'avait pu encore se développer, on réagit par le silence.

Ce qui a en effet le plus retenu l'attention de la police comme de la presse républicaine aussi bien que conservatrice, c'est l'extrême sérénité de la foule. Dans toutes les dépêches que les nombreux policiers télégraphient à leur commissariat, tout au long du trajet, cette remarque revenait le plus souvent : tout se passe dans le silence et le plus grand ordre ; même les très rares cris comme « vive la République » sont lancés discrètement, tandis que, criés à tue-tête, ils avaient rythmés la marche aux obsèques de Quinet.⁵⁷ C'est par ce silence que l'enterrement de Michelet rompt avec la forme de l'enterrement d'opposition qui se caractérise par le bruit. Cette effervescence, ces cris subversifs ou en l'honneur du défunt, s'apparentent selon Emmanuel Fureix à cette autre pratique de rassemblement d'opposition : le banquet, à l'occasion duquel les toasts servent à communiquer un message politique.⁵⁸ Or, lors des funérailles de Michelet, il n'en est rien. Parfois, les gardiens de la paix, assez étonnés, constatent que les membres du cortège s'incitent mutuellement à garder leur calme. Certains remarquent que la présence massive des policiers semble assez superflue et, en fait, la préparation minutieuse de l'événement par la police contraste de façon presque absurde avec la tranquillité de ce troupeau. *La Gazette de France* note acrimonieusement la modération des participants à la cérémonie, tandis que *Le Pays* n'ayant pas cru aux incitations au calme d'Athénaïs, remarque que « La veuve Michelet a manqué son coup ». ⁵⁹ Ainsi, la cérémonie, quoique sans aucun doute très politisée, n'a pas été une réunion d'opposition au sens qu'on l'entend habituellement. Elle n'a pas non plus eu un caractère officiel. C'était en premier lieu une manifestation remarquablement paisible de partisans républicains de tous bords célébrant, avec une joie tempérée par un deuil refoulé pendant deux ans, leur victoire.

57 Ces dépêches, en général anonymes ou seulement signées du numéro de service du gardien, se trouvent dans un dossier spécial de : APP, BA 1187.

58 Emmanuel FUREIX, « Banquets et enterrements », in Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (éd.), *L'histoire des gauches en France. 1. L'héritage du XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2004, p. 197-209.

59 « Obsèques de Michelet », *La Gazette de France*, 20 mai 1876 ; « Enterrement civil de Michelet », *Le Pays*, 19 mai 1876.

Michelet dans l'espace public

Même si, un an après les obsèques de Michelet, presque jour pour jour, le régime républicain traverse une crise qui aurait pu mener à une nouvelle restauration, la république s'impose définitivement à partir de la fin des années 1870, autant sur le plan institutionnel que symbolique. Après qu'un nouveau scrutin a confirmé la victoire électorale des républicains, le président Mac Mahon, incarnant l'ordre moral, s'incline devant la suprématie parlementaire et cède sa place au républicain modéré Jules Grévy. La venue de Grévy à la présidence inaugure plusieurs années de stabilité politique pendant lesquels les « Jules » Grévy et Ferry de la gauche républicaine, rejoints par Gambetta qui glisse vers la modération, dominent la scène, poussant les radicaux vers l'opposition. Surnommés « les opportunistes », d'après leur conviction que des réformes démocratiques et laïques ne devraient être adoptées qu'à un moment opportun lorsque le pays sera prêt, ils estiment que leur mission la plus importante est de pacifier la société par la républicanisation durable des esprits et des institutions et de réduire l'influence cléricale.⁶⁰ Dans ce cadre, on peut considérer l'exposition universelle de 1878 comme la première d'une série d'initiatives pacificatrices des républicains au gouvernement pour rassembler le peuple.⁶¹

À un niveau plus fondamental, la politique de républicanisation doit ancrer le régime dans l'histoire. En effet, en abolissant le système des ordres et la royauté, les révolutionnaires anéantissent toute possibilité de fonder la société sur un principe transcendant ou a priori. Les droits de l'homme ne fournissent aucune règle positive de la morale ou de l'organisation de l'État. On ne peut dorénavant que penser celles-ci comme des créations de l'homme, résultat d'une évolution dans laquelle elles se sont adaptées aux contextes historiques changeants. Par conséquent, la légitimité de tout régime se réclamant de la souveraineté de la nation dépend de sa capacité de se présenter comme l'expression de la situation morale et historique de la société.⁶² Comme le Second Empire instauré par un plébiscite ne diffère en cela pas fondamentalement de la république, la construction d'une vision républicanisée de l'histoire pose un ultime défi au nouveau régime.⁶³ Car il s'agit non seulement de « convertir les paysans

60 Jérôme GRÉVY, *La République des opportunistes, 1870-1885*, Paris, Perrin, 1998.

61 Charles REARICK, « Festivals in modern France. The experience of the Third Republic », *Journal of Contemporary History*, 12-3, 1977, p. 435-460.

62 Pierre ROSANVALLON, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1998, p. 11-24 ; *Ibid.*, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2000, p. 425-450.

63 Sudhir Hazareesingh a mis justement l'accent sur la continuité entre ces deux régimes. En revanche, il passe trop facilement outre la rupture symbolique créée par l'élite républicaine afin de légitimer le nouveau régime. Sudhir HAZAREESINGH, *From Subject to Citizen. The*

en Français » capables de participer à la vie nationale, comme Eugen Weber l'exprimait de façon si vigoureuse, mais aussi de les convertir au républicanisme.⁶⁴

Alors on développe par le biais d'institutions comme l'enseignement le primaire devenu gratuit, obligatoire et laïc par les lois Ferry de 1881 et 1882 un récit sur l'histoire et le caractère national présentant la république comme le destin providentiel de la nation. En élaborant un vocabulaire riche en symboles, représentations et rituels, ce récit s'articule en particulier par le développement d'un panthéon de grands hommes dont la vie exemplifie le destin national.⁶⁵ Les républicains au gouvernement qui aspirent à la pacification de la société, choisissent des héros modérés, ou, du moins, des héros qu'on peut interpréter de façon modérée, comme Hugo dont les obsèques somptueuses, pour lesquelles on rouvre le Panthéon, équivalent à un processus de canonisation. Mais il n'est pas le seul ancêtre républicain à rester dans la mémoire.

Tout comme l'exilé de Guernesey, Jules Michelet, le romantique et l'opposant au Second Empire est un candidat idéal au panthéon national de cette France républicaine. Ses obsèques triomphales, accréditées par de nombreuses autorités républicaines, sont un premier pas vers son admission. Pourtant, contrairement à Hugo, Michelet a disparu avant la républicanisation du régime, laissant ainsi à la postérité le choix d'entretenir ou de négliger sa mémoire. Il n'a alors pas dû prendre position sur de nombreuses questions politiques et sociales qui ne se sont posées qu'après sa mort telles que les conséquences sociales de l'industrialisation et de la crise économique de la fin du siècle, la question coloniale ou le nationalisme croissant des années 1880-1890. De même, il n'est plus là pour veiller sur son héritage, ainsi pouvait-on interpréter et s'appropriier à son gré ses œuvres et ses actes. Sans doute y a-t-il des aspects de sa personnalité qui s'accordent moins au climat politique et idéologique de la république naissante, comme ses incitations à la révolution à peine dissimulées des années 1846-1848. Mais précisément parce qu'il a quitté la scène, la malléabilité de son héritage permet à chacun une interprétation à sa mesure.⁶⁶ Son attitude ambiguë et plutôt tacite face aux événements de 1870-1871 rend cette tâche aisée, et sa veuve, suffisamment perspicace pour se rendre compte de l'in-

Second Empire and the Emergence of Modern French Democracy, Princeton, Princeton University Press, 1998.

64 Eugen WEBER, *Peasants into Frenchmen. The Modernization of Rural France, 1870-1914*, Stanford, Stanford University Press, 1976.

65 Sur l'histoire de l'idée de panthéon des grands hommes : Jean-Claude BONNET, *Naissance du Panthéon. Essai sur la culture des grands hommes*, Paris, Fayard, 1998 ; Richard WRIGLEY et Matthew CRASKE (éd.), *Pantheons. Transformations of a Monumental Idea*, Aldershot et Burlington, Ashgate, coll. « Subject/Object. New Studies in Sculpture », 2004.

66 Pour le concept de malléabilité : Ann RIGNEY, « The Many Afterlives of Ivanhoe », in Karin TILMANS, Frank van VREE et Jay WINTER (éd.), *Performing the Past. Memory, History, and Identity in Modern Europe*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010, p. 217.

térêt pour le régime de présenter une image modérée de son mari, ne ménage pas sa peine pour la promouvoir. En plus, la façon de Michelet d'interpréter l'histoire nationale comme la quête séculaire du peuple à l'affranchissement, dont le point culminant est la Révolution et par conséquent la victoire de la république, s'avère précieuse pour le discours officiel. Elle est alors largement reprise par l'enseignement et inspire maintes représentations symboliques du régime. La manière dont les références michelésiennes sont inoculées à l'école, et particulièrement à l'enseignement de l'histoire, sera examiné dans le chapitre suivant. En attendant, leur présence dans l'espace public sera répertoriée dans les pages qui suivent.

L'espace public ou le domaine public, pris au sens spatial ou temporel, doit s'interpréter aussi bien littéralement que métaphoriquement : il s'agit du cadre de la vie publique, où s'inscrivent les représentations symboliques des enjeux politiques.⁶⁷ Le nouveau régime s'y investit activement, occupant ainsi littéralement le pays, au niveau spatial par des noms de rues et des monuments aussi bien que temporel par des fêtes et des célébrations. Si les historiens ont longtemps accentué l'originalité de la culture politique des régimes républicains — originalité qui se manifeste par la prolifération du répertoire commémoratif face à la tristesse supposée des monarchies ou du Second Empire — on estime maintenant mieux les continuités entre les divers régimes, républicains ou non, que le dix-neuvième siècle français a connu.⁶⁸ La Troisième République puise abondamment dans les cultures politiques antérieures pour créer ses traditions inventées, remaniant symbolismes et pratiques à sa convenance.⁶⁹ Réutilisant l'imaginaire révolutionnaire et les symboles d'opposition républicaine pendant

67 En général sur l'espace public : Jürgen HABERMAS, *Strukturwandel der Öffentlichkeit. Untersuchungen zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft*, Neuwied, Luchterhand, 1962, traduit par : Jürgen HABERMAS, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduit par Marc de LAUNAY, Paris, Payot, 1993. Sur la politique symbolique dans l'espace public : Natalie SCHOLZ et Christina SCHRÖER, « Préface », in *Ibid.* (éd.), *Représentation et pouvoir. La politique symbolique en France (1789-1830). Actes du colloque de Paris, 24 et 25 juin 2004*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 9-11. Sur le concept de représentation : Roger CHARTIER, « Le monde comme représentation », in *Ibid.*, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 67-86.

68 Mettent surtout l'accent sur l'originalité du répertoire commémoratif républicain : Maurice AGULHON, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979 ; Maurice AGULHON, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989 ; Olivier IHL, *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1996 ; C. REARICK, « Festivals in modern France: The experience of the Third Republic »..., *op. cit.* ; Rosemonde SANSON, *Les 14 juillet (1789-1975). Fête et conscience nationale*, Paris, Flammarion, 1976. Par contre, Rémi DALISSON, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France, 1815-1870*, Paris, Boutique de l'Histoire, 2004 et *Ibid.*, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2009 mettent en lumière la continuité durant les divers régimes.

69 Eric HOBBSBAWM et Terence RANGER (éd.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

les régimes monarchiques et impériaux successifs, ceux-ci doivent dorénavant stimuler un consensus exigeant de leur enlever toute connotation réellement contestataire voire révolutionnaire. Dans une république qui clôt, selon ses chefs, l'époque ouverte par la Révolution, des pratiques politiques extraparlimentaires ne pourraient avoir une place que si elles servent à renforcer le discours officiel.⁷⁰ D'un autre côté, on reprend également les pratiques de « politique spectaculaire » officialisées par l'Empire, qui, elles, doivent être débarrassées de leurs connotations bonapartistes.⁷¹ Paradoxalement, le régime éradique symboliquement l'héritage impérial en lui imprimant par-dessus une mémoire collective républicanisée, tout en récupérant les pratiques et moyens de diffusion de l'Empire.

Le noyau de cette culture politique est la fête nationale, dont l'importance découle de la conviction, largement répandue depuis la Révolution française, que – comme l'écrit Mona Ozouf de façon pertinente – « le législateur fait des lois pour le peuple, mais c'est la fête qui fait le peuple pour les lois ». ⁷² Dans un système représentatif, les fêtes publiques, avec leurs processions théâtrales, leurs symboles, leurs banquets en plein-air, révèlent à lui-même le peuple souverain dont la souveraineté ne s'exerce d'ordinaire que dans la retraite de l'isolement.⁷³ En plus, la fête, prenant l'aspect d'une commémoration d'un événement fondateur, permet à la cité de s'orienter dans le temps, d'emprunter un sens à l'histoire en lui donnant du relief. Dans ce sens, elle est un enseignement de l'histoire de plein droit. Les fêtes publiques n'ont pas été le privilège des régimes républicains, même si ce sont eux qui ont le plus théorisé sur le sujet. Tous les régimes du XIX^e siècle qui se présentent comme des héritiers de la Révolution, y compris donc les régimes impériaux, se sont servi des fêtes pour promouvoir un esprit de loyauté. Telles ont été les fastueuses et séduisantes célébrations du Saint-Napoléon sous le Second Empire.⁷⁴ C'est que la rupture de la république conservatrice avec l'empire ne relevant pas de l'évidence, elle devait s'accomplir à un niveau symbolique par l'instauration d'une nouvelle fête publique, apte à développer une pédagogie civique républicaine. Ainsi, déjà en 1873, le journaliste libéral Henri Baudrillart plaide dans une séance académique

70 James R. LEHNING, *To Be a Citizen. The Political Culture of the Early French Third Republic*, Ithaca, Cornell University Press, 2001, p. 14-34.

71 La qualification « politique spectaculaire » est de : M. TRUESDELL, *Spectacular Politics...*, *op. cit.*

72 Mona OZOUF, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1976, p. 16.

73 O. IHL, *La fête républicaine...*, *op. cit.*, p. 16-22.

74 Sudhir HAZAREESINGH, *The Saint-Napoleon. Celebrations of Sovereignty in Nineteenth-Century France*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2004 ; M. TRUESDELL, *Spectacular Politics...*, *op. cit.*

pour l'instauration d'une fête nationale moderne et véritablement populaire, dénonçant les fêtes trop frivoles et trop passives des régimes passés.⁷⁵

Cet accord sur le principe ne mène pourtant pas à un consensus évident sur la date de la fête nationale et sur l'événement historique ou acte fondateur du régime à célébrer. Le 4 septembre 1870, date de la proclamation de la Troisième République, a comme inconvénient qu'il est trop lié au souvenir humiliant de la défaite ; une quelconque date se référant à la Grande Révolution implique que le régime privilégie une des interprétations concurrentes et chargées de connotations politiques de la période 1789-1795, ce qui aurait pu susciter des passions dans le pays.⁷⁶ Cependant, comme les républicains, sans vouloir être révolutionnaires eux-mêmes, revendiquent communément l'héritage révolutionnaire pour le contester aux bonapartistes, une date historique révolutionnaire s'accordera le mieux aux fins recherchées. D'ailleurs, faute d'une fête officielle, on fête le 14 juillet en privé dans certains milieux avancés, prolongeant ainsi la tradition de célébrations clandestines née sous le Second Empire.⁷⁷ C'est pourquoi, les radicaux notamment en la personne de Camille Pelletan, déclenchent une campagne pour l'officialisation du 14 juillet. C'est lui qui invoque pour la première fois dans ce débat la référence à Michelet comme autorité politique et théoricien des fêtes. Fils d'Eugène Pelletan, ce journaliste ayant connu l'historien depuis son enfance trouve tout naturel de se servir de ses textes pour renforcer son plaidoyer : « Des fêtes ! Donnez-nous des fêtes ! Que le peuple y voie, y écoute sa propre pensée, s'y reconnaisse dans sa jeune foi, y communie de lui-même, de son cœur, y soit sa propre hostie. » Ainsi parle Michelet dans le *Banquet*. [...] Et qu'est-ce donc ce 14 juillet, deux et trois fois sacré ? C'est le jour où le peuple apparaît dans l'histoire. »⁷⁸ Cette référence se glisse ensuite dans le débat parlementaire. Qui d'autre que Michelet peut être reconnu sous l'appellation « illustre historien » lui dont l'interprétation de la prise de la Bastille sert d'argument dans le projet de loi de la gauche républicaine sur la fête nationale.⁷⁹ En revanche, l'interprétation qu'Hippolyte Taine avait donné deux ans auparavant du 14 juillet 1789, comme augure indéniable de la terreur, est mis en avant par les conservateurs au Sénat.⁸⁰ La majorité modérée adopte finalement le 14 juillet comme fête nationale, en guise de concession, pas tant comme une commémoration de la prise de la Bastille, mais surtout

75 Henri BAUDRILLART, « Les Fêtes publiques », *Revue bleue*, 2^e série, 3, tome 5, 1873, p. 464-468.

76 Christian AMALVI, « Le 14-juillet. Du *Dies irae* à *Jour de fête* », in P. NORA (éd.), *Les lieux de mémoire*..., *op. cit.*, vol. 1, p. 385-391.

77 Jean-Pierre BOIS, *Histoire des 14 juillet, 1789-1919*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1991, p. 132-142 ; O. IHL, *La fête républicaine*..., *op. cit.*, p. 88-100.

78 Camille PELLETAN, « Le 14 juillet », *La Justice*, 24 mai 1880.

79 *Annales de la Chambre des députés*, séance du 8 juin 1880, p. 237.

80 Hippolyte TAINE, *Les origines de la France contemporaine*, 6 vol., Paris, Hachette, 1876-1894.

comme une reprise de la Fête de la Fédération.⁸¹ En réaction, Athénaïs Michelet fait imprimer à l'occasion de la première fête nationale en 1880 un fascicule reprenant les récits de la prise de la Bastille et des fédérations tirés de *l'Histoire de la Révolution française* de Michelet pour que la connotation michelétiste de ce choix de date marque davantage les esprits.⁸²

Ensuite, plus littéralement, l'investissement symbolique de l'espace public par les républicains s'exprime dans la dénomination des rues par des conseils municipaux.⁸³ L'usage de noms de personnes vivantes était défendu, mais le choix de personnalités historiques encouragé, pour leur rendre un hommage public et en raison de l'effet pédagogique. Le pouvoir de contrôle préalable dont jouissait officiellement le ministre de l'intérieur se limite dans la pratique aux cas de noms à connotation politique sensible. À Paris, où l'initiative de créer une rue Michelet a été prise précocement, le processus décisionnaire révèle des complications considérables, tandis que les autres villes paraissent suivre toutes un modèle plus ou moins standardisé.⁸⁴ Déjà en 1875, le conseil parisien proclame l'intention d'inscrire le nom de Michelet sur le plan de ville.⁸⁵ Quel quartier peut être plus approprié à cet effet que le Quartier latin, auquel la vie de l'historien avait été tellement liée ! Et comment ne pas associer à son nom celui de son compagnon d'armes Quinet en hommage à leur glorieux magistère ! C'est ainsi que naît le projet de diviser le boulevard Saint Germain et d'en rebaptiser une partie Boulevard Michelet et l'autre Boulevard Quinet, plan abandonné pourtant par le conseil municipal lui-même pour des raisons pratiques.⁸⁶ Mais la nécessité de donner à une « grande voie publique » de la capitale le nom de Michelet continue à se faire sentir.⁸⁷ En novembre 1877, le gouvernement

81 *Annales du Sénat*, séance du 29 juin 1880, p. 110-124.

82 Jules MICHELET, *Les grandes journées de la Révolution*. I. *La prise de la Bastille*. II. *La fête des fédérations*, Paris, Hetzel & Cie, 1880.

83 Janice BEST, *Les monuments de Paris sous la Troisième République. Contestation et commémoration du passé*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 203-215 ; Daniel MILO, « Le nom des rues », in P. NORA (éd.), *Les lieux de mémoire...*, op. cit., vol. 2, p. 1887-1918.

84 Pour cette discussion ont été consultés une dizaine de cartons de la série de l'« esprit public » des archives du ministère de l'intérieur (AN, série F/1C1), sélectionnés par échantillonnage, et tous les dossiers concernant le département de la Seine. Ont été consultés : 137 (Ain à Allier), 138 (Alpes basses à Ardennes), 151 (Indre et Indre-et-Loire), 154 (Loire-Inférieure à Lot), 162 (Oise et Orne), 168 (Seine : Paris, 1860-1882), 169 (Seine : Paris, 1883-1895), 170 (Seine : Paris, 1896-1908), 172 (Seine : banlieue, 1873-1889), 173 (Seine : banlieue, 1890-1894), 174 (Seine : banlieue, 1895-1910), 181 (Tarn à Var), 195 (Morbihan à Puy-de-Dôme), 196 (Seine), 197ter (Var à Yonne).

85 AN, Ministère de l'intérieur, F1C1/168, « Conseil municipal de la ville de Paris, procès-verbal de la séance du 12 mai 1875 ».

86 *Ibid.*, « Rapport d'Engelhard au conseil municipal, 27 février 1877 » ; « Conseil municipal de Paris, procès-verbal de la séance du 6 mars 1877 ».

87 *Ibid.*, « Conseil municipal de la ville de Paris, procès-verbal de la séance du 12 mai 1875 ».

approuve un premier projet de changement d'une vingtaine de noms de rues à Paris, dont celle de la rue de Paris, petite rue du sixième arrondissement, en rue Michelet.⁸⁸ La grande voie publique initialement prévue devient ainsi une petite rue proche de son ancienne maison, conséquence de la précipitation du conseil municipal. Estimant la républicanisation des voies publiques encore insuffisante après ce décret, le conseil entreprend en 1879 une révision générale des noms de rues.⁸⁹ Ainsi, lors d'une nouvelle campagne de changement de noms, Quinet, pour lequel on avait procédé d'une façon moins hâtive que pour Michelet, obtient son boulevard.

Dès le début des années 1880, d'autres villes françaises suivent l'exemple parisien en républicanisant des noms de rues. Le développement de ce qu'on peut appeler, en réécrivant une variante du « nationalisme banal » de Michael Billig, un « républicanisme banal » témoigne de l'enracinement progressif du régime dans le pays.⁹⁰ En banlieue parisienne, Montreuil a une rue Michelet depuis 1882. Saint-Ouen suit en 1883. Dans la même année, Tours lance une grande campagne et baptise entre autres des rues Michelet, Gambetta, Parmentier et Voltaire. À Laon, une républicanisation à grande échelle, incluant le nom de Michelet, a lieu en 1887. Ce qui frappe le plus en épluchant les archives c'est la quasi absence de toute argumentation dans les propositions des conseils municipaux. En général, seuls les cas de personnalités locales de renom, inconnues aux bureaux des ministres, étaient argumentés ; ce qui n'était pas utile pour Michelet. Seul Montauban, lieu d'origine d'Athénaïs Michelet, et Nantes, où Michelet avait séjourné en 1852-1853, indiquent leur lien spécial avec l'historien. Le fait que les conseils municipaux n'éprouvent guère le besoin d'argumenter leur choix pour le nom de Michelet – ainsi que pour Voltaire ou pour Gambetta – atteste qu'ils font partie d'une liste de républicains de moins en moins contestés et dont la canonicité est de plus en plus évidente.

Cela ne veut pas dire qu'on se bornait à cet usage, devenu vite consensuel, de la référence michelétienne dans l'espace public. Car, sous des apparences multiformes, l'invocation de Michelet est le reflet de la pluralité idéologique qui se cache derrière le vocable unique de républicanisme. En effet, la stabilisation de la république autour de gouvernements modérés a entraîné un recul des courants plus avancés, mais non leur disparition. Les tensions entre les divers courants du mouvement républicain sont particulièrement sensibles à Paris, ville d'ancienne réputation radicale voire révolutionnaire, antagoniste traditionnel des gouvernements centraux. La Commune de 1871, débouchant

88 *Ibid.*, « Décret du président de la République française, 10 novembre 1877 ».

89 *Ibid.*, « Conseil municipal de Paris, séances du 16, 29 et 31 juillet 1879 ».

90 Michael BILLIG, *Banal nationalism*, Londres, Sage, 1995. La République calquée sur la nation, ce républicanisme banal est aussi bien un nationalisme banal.

sur l'affrontement le plus sanglant entre la ville et le gouvernement, n'a fait que raviver ces tensions. Lorsque le gouvernement est aux opportunistes, le conseil municipal de Paris, revendiquant l'indépendance de la démocratie locale, est dès la fin des années 1870 un bastion des radicaux.⁹¹ Se rapprochant des tendances socialistes naissantes, ils souhaitent faire avancer la démocratisation du régime, contrairement aux opportunistes qui considèrent comme définitive la république existante. Cette différence de stratégie entre ces deux grandes ailes du mouvement républicain découle alors du fait qu'ils ont des horizons d'attente fondamentalement différents, ce qui se concrétise par des cultures mémorielles discordantes.⁹²

Cependant, dans la pratique de la vie politique, opportunistes et radicaux se retrouvent fréquemment, même en ce qui concerne certaines questions idéologiques, car ils partagent une partie de leurs symboles politiques, quoique l'interprétation diffère. Ils emploient, autrement dit, un même langage symbolique pour conférer des messages distincts. Ainsi, la mémoire des deux grands héros accredités par les opportunistes et les radicaux ensemble — Michelet et Hugo — devient l'objet d'une contestation continuelle.⁹³ C'est dans l'espace public parisien, lieu de confrontation au niveau local de la Ville de Paris et au niveau national du gouvernement, que cette rivalité de mémoires se joue en particulier. De plus, la capitale étant aussi le siège des institutions éducatrices majeures du pays, celles-ci ont également pu marquer de leurs symbolismes la géographie urbaine. Et elles ont aussi invoqué la référence à Michelet, faisant usage de la nature polysémique de son héritage. L'invocation de Michelet sous des formes en apparence assez similaires par des institutions diverses ne doit donc pas tromper ; elle n'est pas nécessairement le signe d'un consensus sur son héritage symbolique, mais laisse plutôt percevoir une concurrence des mémoires.

Dans le répertoire commémoratif républicain, la Ville de Paris privilégie notamment la statuaire pour communiquer une interprétation de Michelet qui servirait l'intérêt de la politique municipale. Dans les années 1880, le conseil

91 Yvan COMBEAU, *Paris et les élections municipales sous la Troisième République. La scène capitale dans la vie politique française*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; Nobuhito NAGAI, *Les conseillers municipaux de Paris sous la Troisième République, 1871-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles », n° 56, 2002. En général sur le radicalisme dans les années 1870-1900 : Jacques KAYSER, *Les grandes batailles du radicalisme. Des origines aux portes du pouvoir*, Paris, Rivière, 1962 ; Judith F. STONE, *Sons of the Revolution. Radical Democrats in France, 1862-1914*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1996.

92 Robert GILDEA, *The Past in French History*, New Haven, Yale University Press, 1994 inventorie les différentes cultures mémorielles françaises, républicaines et non républicaines. Plus précisément sur les divergences entre la culture mémorielle des opportunistes et des radicaux : Sudhir HAZAREESINGH, « Conflicts of Memory. Republicanism and the Commemoration of the Past in Modern France », *French History*, 23-2, 2009, p. 193-215.

93 Sur Michelet et surtout Hugo comme héros des radicaux et des opportunistes : J. STONE, *Sons of the Revolution...*, *op. cit.*, p. 17-59.



Image 3 : Statue de Jules Michelet sur la façade principale de l'Hôtel de Ville de Paris par Jean Turcan, pavillon angle droit, rez-de-chaussée, niche gauche, statue en pierre, 2 m. environ, 1882.

municipal prend l'initiative de plusieurs hommages publics, sous forme de statues de Michelet dont celle de Turcan, sur la façade de l'Hôtel de Ville donnant sur la place, est sans doute la plus impressionnante. La construction entre 1873 et 1906 du nouvel Hôtel de Ville, projet de prestige du conseil municipal de Paris, est observée avec quelque méfiance par le gouvernement. Le conseil impatient de revendiquer son indépendance avec ce palais civique municipal, le bâtiment sera déjà inauguré en 1882 dans un décor provisoire.⁹⁴ Pour les cent huit personnalités historiques statufiées sur les façades, le principal critère de sélection est d'être né à Paris, ce qui fait que non seulement un républicain comme Michelet s'y trouve, mais Richelieu aussi.⁹⁵ La statue de Michelet sur la façade exprime

94 Pierre CASSELLE, « Le Conseil municipal et la reconstruction de l'Hôtel de Ville, 1871-1890 », in Béatrix DE BUFFÉVENT (éd.), *Livre du centenaire de la reconstruction de l'Hôtel de Ville, 1882-1982*, Paris, Ville de Paris, Bibliothèque administrative, 1982, p. 27.

95 Maurice AGULHON, « Le langage des façades », in B. DE BUFFÉVENT (éd.), *Livre du centenaire de la reconstruction de l'Hôtel de Ville...*, *op. cit.*, p. 51-56.

alors tout simplement son lien avec la ville plutôt qu'un message partisan, malgré le symbolisme nettement radical de l'édifice dans son entité. En revanche, la décoration de l'intérieur porte un message ouvertement radical et indépendantiste. Ainsi, la peinture du plafond de l'escalier d'honneur représente Hugo offrant sa lyre à la ville de Paris, tandis que la totalité du programme iconographique des peintures révèle une volonté nettement pédagogique.⁹⁶ Dans les salons Lobeau sont évoquées des scènes de l'histoire de la ville, notamment des épisodes révolutionnaires ou les luttes de la ville contre le pouvoir royal ; c'est dans l'œuvre de Michelet que le peintre Jean-Paul Laurens y a trouvé son inspiration.⁹⁷ Les allégories des arts, des lettres et des sciences des fastueux salons des arcades s'inscrivent aussi dans une histoire progressiste s'achevant dans la république : la frise représentant le développement de l'histoire de l'écriture se termine par l'enseignement pour tous et la liberté de la presse. Dans ce cadre se trouve la deuxième représentation de Michelet à l'Hôtel de Ville : dans le salon des lettres figurent, sur quatre médaillons, Descartes pour la philosophie, Molière pour l'éloquence, Hugo pour la poésie et Michelet pour l'histoire.

Le fastueux décor de l'Hôtel de Ville n'est pourtant qu'une des initiatives d'embellissement dont la ville fait l'objet dans ces années-là. En effet, dans les décennies avant la Grande Guerre, les statues semblaient parfois pousser partout, ce qui, au début du XIX^e siècle, donne lieu à des plaintes contre la « statuomanie ».⁹⁸ Les rénovations urbaines du baron Haussmann avaient créé de nombreuses places publiques et carrefours encore nus, où les points de repère manquaient terriblement. Cet espace invite donc à l'investir de symboles pour en faire un espace politisé. La visibilité publique de la statue elle-même et des manifestations organisées à l'occasion de son inauguration rendait cet art éminemment adéquat pour articuler un discours idéologique. Tandis que

96 Daniel IMBERT, « Les Décors de l'Hôtel de Ville », in Thérèse BUROLLET, Daniel IMBERT et Frank FOLLIOU, *Le triomphe des mairies. Grands décors républicains à Paris 1870-1914. Exposition au Musée du Petit Palais, 8 novembre 1986 – 18 janvier 1987*, Paris, Musée du Petit Palais, 1986, p. 281-449 ; Marius VACHON, *Le nouvel Hôtel de Ville de Paris, 1872-1900*, Paris, Éditions du Conseil municipal, 1900.

97 Laurence DES CARS et Alain DAGUERRE DE HUREAUX (éd.), *Jean-Paul Laurens 1838-1921, peintre d'histoire. Exposition, Paris, Musée d'Orsay, 6 octobre 1997-4 janvier 1998; Toulouse, Musée des Augustins, 2 février-4 mai 1998*, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1997, p. 27, 142 ; M. VACHON, *Le nouvel Hôtel de Ville de Paris, 1872-1900...*, op. cit., p. 162.

98 Maurice AGULHON, « La « statuomanie » et l'histoire », *Ethnologie française*, 8-2, 1978, p. 145-173. En général sur la statuaire publique à la fin du XIX^e siècle : J. BEST, *Les monuments de Paris sous la Troisième République. Contestation et commémoration du passé...*, op. cit. ; Albert BOIME, *Hollow Icons. The Politics of Sculpture in Nineteenth-Century France*, Kent Ohio, Kent State University Press, 1987 ; June HARGROVE, *Les statues de Paris. La représentation des grands hommes dans les rues et sur les places de Paris*, Anvers et Paris, Mercatorfonds et Albin Michel, 1989 ; Jacques LANFRANCHI, *Les statues des grands hommes à Paris. Cœurs de bronze, têtes de pierre*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; Jacques LANFRANCHI, *Les statues des héros à Paris. Les lumières dans la ville*, Paris, Harmattan, 2013.

l'État se borne à l'érection de représentations allégoriques de la République ou de la Liberté, des monuments individuels viennent peupler les rues à l'initiative privée ou communale. Parfois, l'État y contribue de façon indirecte en faisant don d'un bloc de marbre, mais souvent il préfère ne pas se mêler aux joutes idéologiques dans lesquels les grands hommes commémorés sont les pions. C'est que, à l'encontre de l'interprétation de Maurice Agulhon selon laquelle la prolifération des statues publiques serait l'expression d'un consensus autour du régime républicain, Neil McWilliam a montré que la statuaire a aussi été une arme dans la lutte des partis ou des groupes de pression.⁹⁹ Pour eux, la statue servait à imprimer l'espace d'une expression partisane. C'est cet élément de combat ou de concurrence qui explique aussi la multiplication des statues d'un même personnage dans une même commune, pour agrandir sa visibilité au détriment de l'armée sculptée de l'adversaire.

Conformément à cette habitude, la Ville de Paris rappelle son lien avec Michelet en érigeant encore deux autres petits monuments à côté de ceux de l'Hôtel de Ville. En 1883, le Comité des inscriptions parisiennes appose une plaque sur l'ancienne maison de Michelet, 76 rue d'Assas, qui portait d'ailleurs longtemps une fausse date de la mort de l'historien – 18 mai 1876, le jour de son enterrement.¹⁰⁰ Six ans plus tard, le conseil municipal vote l'application d'une plaque sur la maison natale de Michelet, rue de Tracy, acte commémoratif que l'initiateur n'argumente qu'en affirmant qu'il fallait corriger le fait « qu'aucune inscription ne rappelle la naissance, au cœur même de Paris du grand historien républicain ».¹⁰¹ Une affirmation exacte dans le sens qu'il n'y avait pas encore de monument commémorant la naissance de Michelet, quoiqu'un esprit plus économe aurait pu juger que la statue sur l'Hôtel de Ville et la plaque à la rue d'Assas remplissaient déjà cette fonction.

Tandis que tous ces hommages publics insistent sur l'affinité de Michelet avec la ville, la décision gouvernementale de 1888 de changer le nom du Lycée de Vanves, anciennement Lycée du Prince Impérial, en Lycée Michelet fait ré-

99 Maurice AGULHON, « Les transformations du regard sur la statuaire publique », in Ségolène LE MEN et Aline MAGNIEN (éd.), *La statuaire publique au XIX^e siècle*, Paris, Monum, 2005, p. 18-23 ; Neil MCWILLIAM, « Lieux de mémoire, sites de contestation. Le monument public comme enjeu politique de 1880 à 1914 », in S. LE MEN et A. MAGNIEN (éd.), *La statuaire publique au XIX^e siècle...*, *op. cit.*, p. 100-115. Voir aussi : Neil MCWILLIAM, *Monumental Intolerance. Jean Baffier; a Nationalist Sculptor in Fin-de-Siècle France*, Pennsylvania, Pennsylvania State University Press, 2000.

100 AP, Service préfectoral chargé de l'administration municipale. Affaires culturelles. Comité des inscriptions parisiennes, VR 48, « Lettres et extraits de délibérations du comité, 1881-1883 ».

101 *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 8, n^o 92, Compte rendu de la séance de mercredi 3 avril, p. 766. Voir aussi : AP, VR 48, « Lettres et extraits des procès-verbaux des délibérations du comité, 1889 ».

Due to copyright restrictions, the image inserted here in the printed thesis cannot be reproduced in the digital thesis.

Image 4 : Les historiens du XIX^e siècle : Edgar Quinet, Villemain, Guizot, Michelet, Cousin, Renan, Peinture de François Flameng pour l'« escalier des Lettres » dans le péristyle de la Sorbonne, partie d'un ensemble de neuf tableaux sur le thème « histoire des lettres », 1889.

férence à un Michelet éducateur.¹⁰² C'est aussi le cas du médaillon de Michelet, Quinet et Adam Mickiewicz apposé en 1884 dans un auditoire au Collège de France sur l'initiative d'un comité d'anciens auditeurs de ce triumvirat et que Ernest Renan inaugure avec un discours sur la liberté de la science et le culte de la vérité.¹⁰³ De même, dans la nouvelle Sorbonne inaugurée en 1889, édiflée sous les auspices de la municipalité propriétaire des bâtiments, mais sous la surveillance du ministre de l'instruction publique, Michelet donne son nom à un amphithéâtre, ainsi que Quinet.¹⁰⁴ Dans l'escalier d'honneur, dans la série de tableaux de François Flameng représentant l'histoire des lettres, un tableau est dédié aux historiens du XIX^e siècle ; Michelet y figure en compagnie de Quinet,

¹⁰² *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 7, n° 152, 1 juin 1888, p. 1189 ; Xavier RENARD, *Le château et lycée de Vanves. 1698-1798-1998. Histoire du lycée Michelet*, Fontenay-sous-Bois, SIDES, 1997.

¹⁰³ Ernest RENAN, « Discours prononcé au Collège de France pour l'inauguration du médaillon de MM. Michelet, Quinet et Mickiewicz, le 13 avril 1884 », in *Ibid.*, *Œuvres complètes d'Ernest Renan*, vol. 1, Henriette PSICHARI (éd.), Paris, Calmann-Lévy, 1947, p. 873-878.

¹⁰⁴ Geneviève BRESCH-BAUTIER et Christian HOTTIN (éd.), *La Sorbonne: un musée, ses chefs-d'œuvre*, Paris, Chancellerie des universités de Paris, 2007, p. 78-83.

Due to copyright restrictions, the image inserted here in the printed thesis cannot be reproduced in the digital thesis.

Image 5 : Les étudiants acclamant Edgar Quinet et Michelet le 6 mars 1848 lorsqu'ils reprirent possession de leur chaire, Peinture par André Brouillet pour l'amphithéâtre « Edgar Quinet » dans la Sorbonne, 1906.

Villemain, Guizot, Cousin et Renan.¹⁰⁵ Enfin en 1906, pour décorer l'amphithéâtre Quinet, André Brouillet peint une toile de deux mètres sur trois et demi qui représentait Michelet et Quinet reprenant leur cours en mars 1848 devant une salle comble : un tableau d'une portée remarquablement politique – ce qui en fait une exception dans le programme décoratif de la Sorbonne – car il doit sans doute être considéré dans le contexte de la séparation de l'Église et de l'État qui a eu lieu l'année auparavant.¹⁰⁶ Le tableau met en lumière les bonnes relations entre l'Université et l'État républicain par le biais d'une identité symbolique entre le régime du moment et la Deuxième République, qui permettait aux deux professeurs de reprendre leur enseignement après que, sous l'influence de l'Église, la monarchie les avait renvoyés.

Même s'il n'est pas aisé de déterminer si tous ces efforts pour faire connaître le nom et le visage de Michelet dans l'espace public ont effectivement accru sa notoriété, on ne peut négliger la valeur de cet effort même. Il témoigne d'une volonté de monumentaliser et de pérenniser la mémoire de l'historien. L'expression la plus éclatante de cette volonté est évidemment le grand tombeau en marbre, initié dès les funérailles de l'historien au Père-Lachaise. L'inauguration de ce monument peut être considéré comme la deuxième grande commémoration républicaine de Michelet.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 221-222.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 197. Voir aussi : Christian HOTTIN, *Quand la Sorbonne était peinte*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, p. 131.

Le monument au Père-Lachaise

La première initiative d'un monument à la mémoire de Michelet est prise par le comité des étudiants qui avait organisé la participation estudiantine aux funérailles en 1876. Leur projet initial semble avoir été d'ériger une statue de Michelet sur l'une des places du Quartier latin, soulignant son côté meneur d'étudiants.¹⁰⁷ C'est encore un signe qu'ils croient à la victoire définitive des républicains, car il fallait la permission ministérielle pour obtenir un monument sur la place publique. Pourtant, malgré la républicanisation du régime, on reprend en fin de compte une vieille pratique oppositionnelle, le monument devenant un sépulcre au lieu d'une statue. C'est ce que Madame Michelet préférait. Elle désire que soit érigé un tombeau au Père-Lachaise, avec une fontaine arrosant des corbeilles de fleurs, où à terme elle aussi trouverait son dernier repos. Dans ce but, elle convoque un certain nombre de ténors du monde politique et académique sous la houlette d'Eugène Pelletan et de l'historien Gabriel Monod pour collecter de l'argent et persuade les étudiants d'y apporter leur contribution.¹⁰⁸

Cette souscription publique pour un monument met en évidence les idées de la veuve Michelet, qui, quoique un peu sentimentales, ne sont pas dépourvues de connotations politiques. En effet, depuis qu'au début du XIX^e siècle, le cimetière ne fait plus partie de l'Église, l'uniformité des croix a cédé la place aux stèles personnalisées. Bien que le cimetière fasse partie de l'espace public, la famille du défunt dispose de la concession de la parcelle de terre et peut ainsi l'utiliser librement à exprimer ce qu'elle veut. Pour des défunts de renom, l'érection du tombeau devient un projet d'ampleur nettement plus étendu

107 *Le Corsaire*, 26 mai 1876, *L'Événement*, 28 mai 1876, *Le Rappel*, 28 mai 1876.

108 Les archives du comité se trouvent parmi le fonds des papiers de Michelet à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris : Manuscrits Michelet, monument de Michelet au Père-Lachaise, 2 vols. Les membres du comité étaient : Edmond About (rédacteur en chef du *XX^e siècle*), Paul Challemel-Lacour (sénateur, Union républicaine et rédacteur de *La République française*), Jean-Jules Clamageran (membre du conseil municipal de Paris), Adolphe Crémieux (sénateur, Union républicaine), Émile de Girardin (directeur de *La France*), Émile Deschanel (député, centre gauche), Jules Ferry (député, gauche républicaine), Alfred Hachette (éditeur), Ernest Havet (professeur au Collège de France), Adrien Hébrard (directeur du *Temps*), Charles Hérisson (membre du conseil municipal de Paris), Ferdinand Hérold (sénateur, gauche républicaine), Philippe Jourde (directeur du *Siècle*), Léon Laurent-Pichat (sénateur, Union républicaine), Calmann Lévy (éditeur), Henri Martin (historien et sénateur, gauche républicaine), Alfred Mayrargues (homme d'affaires), Émile Ménier (directeur du *Bien public*), Albert Meurgé (avocat, orateur représentant les étudiants aux obsèques de Michelet), Gabriel Monod (historien), Prosper Paillotet (rédacteur du *Libéral de Seine-et-Oise*), Eugène Pelletan (journaliste et sénateur, Union républicaine), Louis Antoine Prétet (membre du conseil municipal de Paris), Jules Quicherat (directeur de l'École des Chartes et exécuteur testamentaire de Michelet), Charles Philippe Robin (biologiste et sénateur, gauche républicaine), Ildefonse Rousset (directeur du *National*) et Auguste Vacquerie (directeur du *Rappel*).

qu'une simple preuve de deuil des proches : financé par souscription comme maints monuments publics, le sépulcre devient la propriété de tous ceux qui y contribuent, et par là un moyen d'expression démocratique, tissant un lien d'appartenance entre tous les donateurs et le défunt.¹⁰⁹ Souvent, ces tombeaux monumentaux livrent des messages sur la vie et les convictions de ceux qui y reposent et de ceux qui les ont érigés. Même s'il arrivait qu'il y ait une censure des épitaphes, la parole y était, pendant la plupart du siècle, plus libre que dans la rue. Ainsi, le monument funéraire de caractère privé a longtemps fonctionné pour les opposants comme un substitut au monument public défendu, se transformant alors en véritable lieu de mémoire politique dans le prolongement de la tradition des enterrements politisés. Comme Athénaïs Michelet renoue avec cette tradition au moment où ceux qui allaient canoniser son mari furent tantôt intronisés, le projet du monument prend, tout comme les obsèques, un caractère ambigu, entre reconnaissance officielle et manifestation d'opposition. Il montre en même temps que la républicanisation de l'espace public n'est pas la prérogative du gouvernement, puisque des personnes privées y contribuent largement.

Dans son désir de promouvoir Michelet comme soutien de la république, Madame Michelet voudrait que la souscription pour le monument ait un « caractère national et patriotique », car « celui qui a toujours prêché la réconciliation des peuples et des classes [...] ne peut être, non plus, confisqué par un groupe, et devenir ainsi un homme de parti. Et cela, à l'heure même, où il nous eût imposé le devoir de soutenir ceux qui luttent pour rendre à la France sa vraie grandeur et ses libertés ».¹¹⁰ Malgré les efforts du comité, la souscription est accueillie avec un enthousiasme mitigé. « On commence à trouver désagréable cet appel incessant à l'argent de la démocratie par les démocrates qui précisément sont ceux qui en manquent le moins », fait remarquer un informant de la police.¹¹¹ Le projet ne prend essor qu'après la décision, en février 1877, du conseil municipal de Paris de contribuer à raison de 5000 francs au monument.¹¹² Mais la donation municipale implique aussi une appropriation politique ouverte par la gauche radicale. Dans le rapport sur la donation, le conseil présente néanmoins son ini-

109 Antoinette LE NORMAND-ROMAIN, *Mémoire de marbre. La sculpture funéraire en France, 1804-1914*, Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 1995 ; Antoinette LE NORMAND-ROMAIN, « «En hommage aux opposants politiques». Monument funéraire ou public? », *Revue de l'Art*, 94-1, 1991, p. 74-80 ; Chantal MARTINET, « La souscription » in Anne PINGEOT (éd.), *La sculpture française au 19^e siècle. Galeries nationales du Grand Palais, Paris, 10 avril – 28 juillet 1986*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1986, p. 231-239.

110 « Lettre d'Athénaïs Michelet, 26 juin 1876 », *Le Rappel*, 29 juin 1876.

111 APP, BA 1187, « Rapport de Barfond, 28 juin 1876 ».

112 AP, Service préfectoral chargé de l'administration municipale. Affaires culturelles. Subventions municipales, 1876-1891, VR 73, Dossier « La part contributive de la Ville au monument à élever sur la tombe de Michelet ».

tiative comme un exemple pour la France entière : « Mais, peu d'hommes en ce siècle ont plus de titres à nos hommages, plus de droits à la reconnaissance de la Ville de Paris. [...] D'aucuns auraient voulu que Paris se chargeât seul de l'érection d'un monument funèbre à la mémoire de Jules Michelet. C'eût été empêcher la manifestation de la sympathie générale. [...] Paris donnera l'exemple à la nation, Paris posera la première pierre ». ¹¹³

Le caractère républicain de gauche du projet se reflète dans les listes des donateurs privés. Ces listes, qui circulent sur les bureaux de rédaction des journaux républicains et que les membres du comité du monument distribuent à leurs amis, contiennent des centaines de noms, parmi lesquels se trouvent beaucoup de députés et quelques sénateurs. ¹¹⁴ Tous sont issus de fractions républicaines, allant de l'extrême gauche aux républicains du centre. Par contre, aucun des quelque cent quarante membres conservateurs ou anti-républicains de la Chambre ne signe la souscription. Parmi les autres donateurs, il y a beaucoup de gens du monde académique, mais aussi des étudiants ou même des écoliers qui offrent un peu de leur argent de poche. En outre, une collecte spéciale est faite dans les ateliers de typographie, sous prétexte que Michelet était fils d'un imprimeur. ¹¹⁵ Pour stimuler la générosité, les membres du comité n'hésitent pas à susciter un esprit d'émulation. « Les 40 fr. de ma souscription », remarque Émile Deschanel en bas de la liste qu'il avait fait circuler parmi ses collègues, « n'ont été rappelés en tête de cette liste que pour amorcer les souscriptions suivantes ». ¹¹⁶ D'ailleurs, fin mai 1877, le gouvernement roumain décide de donner 5.000 francs pour marquer sa reconnaissance envers Michelet, qui a soutenu la cause roumaine, faisant ainsi de l'érection de ce monument un effort international. ¹¹⁷ Cependant, au même moment, le comité se rend compte que la somme recueillie par des souscripteurs individuels est insuffisante, même si on y ajoute les contributions de sympathisants étrangers à la cause républicaine. ¹¹⁸ C'est certainement la raison pour laquelle les connotations politiques du projet

113 AP, VR 73, « Rapport présenté par M. Prétet, au nom de la 2^e Commission, sur une proposition tentant à voter un crédit de 5.000 fr. comme part contributive de la Ville au monument à élever sur la tombe de Michelet, Conseil Municipal de Paris, 27 février 1877 ».

114 Ces listes sont conservées dans les archives du comité à la BHVP.

115 BHVP, Manuscrits Michelet, Monument de Michelet au Père-Lachaise, vol. 1, n^o 122.

116 *Ibid.*, vol. 1, n^o 56.

117 *Ibid.*, vol. 1, n^o 262-263, « Lettre du président roumain à Athénaïs Michelet, le 19 mai 1877 ».

118 Sur le monument sont mentionnés les pays contributeurs suivants : la France, l'Angleterre, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Russie et la Suisse. Sauf pour la Roumanie, il n'y a cependant pas de traces dans les archives des dons de gouvernements étrangers, ni d'ailleurs du gouvernement français. Il y a en revanche beaucoup de listes de souscripteurs particuliers provenant de ces pays, parmi lesquels on reconnaît des fois des noms de politiciens de gauche, dont Giuseppe Garibaldi. *Ibid.*, vol. 1, n^o 291.

changent de façon subtile. Ce qui avait commencé comme une initiative purement privée et qui était devenu un projet franchement partisan, devait se transformer en une cause derrière laquelle pouvaient se rassembler des financiers de tous bords.

C'est la nation, invoquée déjà par Madame Michelet, qui s'avère habilement la force de ralliement. Désormais, toutes les communes françaises, ainsi que maintes sociétés savantes, sont sollicitées par une lettre faisant appel au devoir patriotique de rendre honneur à l'écrivain et l'historien national. Dans certains cas, Athénaïs écrit elle-même personnellement au maire pour demander une contribution ou inciter le conseil municipal à reconsidérer une décision rejetée.¹¹⁹ Dans leur lettre au comité, les maires des communes contribuant au monument mentionnent parfois le lien spécial que Michelet aurait eu avec leur ville, comme c'est le cas de Nantes où l'on se rappelle que l'historien y avait écrit de larges parties de son *Histoire de la Révolution française*.¹²⁰ Mais le plus souvent, ils décrivent leur donation comme une acte de patriotisme. L'interprétation de la tombe de Michelet comme monument national est évidente dans la lettre où le secrétaire de la *Société d'Émulation du Doubs* promet de verser 50 francs au compte du comité : « Pour nous, qui avons le strict devoir d'être collectivement neutres en matière de dogmes religieux ou politiques, il ne saurait être question d'adhérer à telle ou telle des manifestations de la pensée lumineuse et profonde de Jules Michelet. Il s'agirait uniquement d'associer notre compagnie à un acte de haute bienséance nationale envers la mémoire d'un écrivain qui a été l'une des plus brillantes incarnations du génie français ». ¹²¹ Ainsi, les milieux dans lesquels on recrute les donateurs s'élargissent au cours de la collecte, et la lecture de Michelet sous-jacente au projet se déplace. Il ne s'agit plus désormais de commémorer un inspirateur de la politique républicaine ou même radicale, mais l'écrivain d'une histoire nationale qui transcende les partis. Le monument reflète dès lors la polysémie du commémoré, qui est en même temps une marque de consensus et d'opposition. Cette malléabilité fait que le tombeau de Michelet échappe aux interprétations antithétiques de la statuaire républicain de Maurice Agulhon et de Neil McWilliam, apparaissant toutes deux comme trop limitées.¹²² C'est grâce à cette malléabilité que le monument a été réalisé.

La somme de 40.000 francs finalement collectée sert à la construction du monument, à son inauguration, à l'installation de robinets pour arroser les

119 Par exemple les cas de Laon (*Ibid.*, vol. 1, n° 157), Mâcon (*Ibid.*, vol. 1, n° 158 et vol. 2, n° 10) et Mézières (*Ibid.*, vol. 2, n° 13, 14 et 15).

120 *Ibid.*, vol. 2, n° 22.

121 *Ibid.*, vol. 1, n° 136.

122 M. AGULHON, « Les transformations du regard sur la statuaire publique »..., *op. cit.* ; N. McWILLIAM, « Lieux de mémoire, sites de contestation. Le monument public comme enjeu politique de 1880 à 1914 »..., *op. cit.*

fleurs du cimetière et à l'établissement d'un fonds pour l'entretien de ces fleurs. Ne participant pas financièrement à cette initiative au demeurant privée, l'État offre un grand bloc de marbre blanc, le don du matériau étant sa façon habituelle d'agréer implicitement à l'érection d'un monument.¹²³ Dans un cadre de piliers corinthiens dessinés par l'architecte Jean-Louis Pascal, Antonin Mercié sculpte un bas-relief représentant une scène parisienne avec le dôme de l'Institut. La muse Clio s'élève au-dessus du cercueil sculpté où gît le défunt. La disposition du gisant et de la figure allégorique représentant la position sociale du disparu est des plus habituelles.¹²⁴ Elle peut être une allusion médiévale à l'ange ou l'âme s'envolant au-dessus du mort. Dans le cas de Michelet, cette représentation traduit la maxime de l'historien, reprise dans une inscription : « L'histoire est une résurrection ». Le tombeau prévoyait une place pour la veuve de l'historien et leur nouveau-né mort. En revanche, les descendants du premier mariage de Michelet en sont exclus. Sur les côtés du monument sont inscrits les noms des communes contributrices et les pays d'origine des donateurs, soulignant ainsi la double lecture de l'œuvre : le militantisme républicain international et le patriotisme français.

Les pratiques performatives attachées à la statuaire obligent à inaugurer le monument dans une cérémonie publique qui, comme l'enterrement, est souvent une vraie manifestation.¹²⁵ Athénaïs Michelet, à l'approche de l'achèvement du monument en 1882, rassemble, dans ce but, un nouveau comité qui invite tous les maires des villes contributrices. Comme en 1876, la veuve souhaite une manifestation calme et digne, dans laquelle tous pourraient se reconnaître. La date de la commémoration – le 13 juillet, la veille de la fête nationale – devait insister sur le caractère patriotique et républicain de l'événement, comme le texte de l'invitation qui faisait explicitement référence au récit de Michelet sur la Fête de la Fédération de 1790.¹²⁶ Ainsi, pour donner une allure très officielle à la cérémonie, le comité avait invité des délégations de tous les pays des donateurs. Or, tandis que la Roumanie charge son ambassadeur à Paris d'aller assister à la cérémonie, l'Italie déclare ne pas pouvoir envoyer une délégation officielle et le Portugal informe le comité que sa délégation ne représentera pas l'État, mais uniquement des groupes de « républicains fédéraux et libres penseurs » qui avaient effectivement contribué au projet.¹²⁷ Malgré tous les efforts faits pour ne

123 J. LANFRANCHI, *Les statues des grands hommes à Paris...*, *op. cit.*, p. 91-92.

124 A. LE NORMAND-ROMAIN, *Mémoire de marbre...*, *op. cit.*, p. 217 et 268.

125 Voir, par exemple, les manifestations autour des monuments d'Étienne Dolet et de Jeanne d'Arc : Neil McWILLIAM, « Conflicting Manifestations: Parisian Commemoration of Joan of Arc and Etienne Dolet in the Early Third Republic », *French Historical Studies*, 27-2, 2004, p. 381-418.

126 BHVP, Manuscrits Michelet, Monument de Michelet au Père-Lachaise, vol. 2, n° 46-47.

127 *Ibid.*, vol. 2, n° 110-111, 115 et 118.

Due to copyright restrictions, the image inserted here in the printed thesis cannot be reproduced in the digital thesis.

Image 6 : Le tombeau de Michelet, Jean-Louis Pascal (architecte) et Antonin Mercié (sculpteur), 1882. Le front porte les inscriptions : « À Jules Michelet. Souscription internationale » et « L'histoire est une résurrection ». Sur le cercueil, entre les médaillons : « Que Dieu reçoive mon âme / reconnaissante / de tant de bien / de tant d'années laborieuses / de tant d'amitiés. J. Michelet ». Sur les faces latérales, les listes des villes et nations qui ont contribué.

pas donner à la cérémonie une couleur politique trop marquée, il est clair que la gauche radicale pose son empreinte par rapport aux autres factions politiques.

En ce qui concerne la date du 13 juillet, les projets du comité sont également contrecarrés, puisque malheureusement c'était aussi le jour que le conseil municipal parisien avait retenu pour inaugurer le nouvel Hôtel de Ville de Paris en présence de tous les maires de France.¹²⁸ Il ne semble pas que la veuve Michelet ait consulté la municipalité sur le choix de la date ; les deux cérémonies avaient été organisées indépendamment l'une de l'autre. C'est pourquoi certains invités s'étaient excusés car ils se sentaient obligés d'assister à l'inauguration de l'Hôtel de Ville, tandis que d'autres confirmaient justement leur présence, puisque, les

¹²⁸ B. DE BUFFÉVENT (éd.), *Livre du centenaire de la reconstruction de l'Hôtel de Ville, 1882-1982...*, *op. cit.*, p. 27.

événements tombant le même jour, ils pouvaient assister aux deux et s'économiser un voyage.¹²⁹ Ainsi, le 13 juillet 1882, deux cérémonies concurrentes se déroulent à Paris : l'une, plus petite, au Père-Lachaise célébrant principalement le patriotisme et le républicanisme modéré ; l'autre, très officielle, devant l'Hôtel de Ville, qui est, outre un rassemblement national de maires de France, surtout une manifestation des radicaux pour l'autonomie municipale.

Le caractère modéré que le comité désire insuffler à la cérémonie d'inauguration se reflète dans le choix de Ferry comme principal orateur. Le ministre de l'instruction publique prononce un discours insistant, en présence du président de la Chambre, du préfet de police, des notabilités comme Hugo, des maires et des délégations étrangères, et d'un grand public d'étudiants, lycéens, et délégations syndicales, sur le patriotisme de Michelet. Afin de dresser une image fédératrice, il passe outre ses propres relations avec l'historien, qui avait soutenu ouvertement sa candidature aux élections de 1869. Il mentionne seulement que Michelet avait toujours défendu avec ardeur l'importance de l'enseignement, se ralliant ainsi à sa politique comme ministre. Ferry est là non pas en raison d'une sympathie personnelle, ni à cause de quelque affinité de parti, mais pour représenter la nation : « Michelet n'appartient ni à ses seuls amis, ni à ses seuls disciples, il appartient à la nation. C'est pourquoi nous sommes ici. Pour donner à cet hommage le caractère national qu'il doit avoir, le gouvernement de la République a voulu s'y associer. Au nom de la République et de la nation, je salue celui qui dort sous ce tombeau ».¹³⁰

Cette fois, la critique la plus virulente vient de la presse de l'extrême gauche. *La Lanterne*, proche des radicaux du conseil municipal, répand le bruit que Ferry aurait défendu aux conseillers de prendre la parole lors de la cérémonie. C'est pourquoi *La Lanterne* commente que « [d]ans ces conditions, le bureau du conseil a décidé que ses délégués n'assisteraient pas à l'inauguration du monument de Michelet. Michelet confisqué par M. Jules Ferry et par le protestant Monod. C'est triste ! »¹³¹ Mais c'est surtout Jules Vallès, ancien communal revenu récemment de son exil, qui fulmine contre la présence de Ferry, le préfet de Paris des années 1870-1871 qui avait fui la ville après la déclaration de la Commune : « De quel droit M. Ferry a-t-il parlé devant la tombe de Michelet et l'a-t-il souffleté de son éloge ? M. Ferry, l'homme du siège, le mitron des pains de sable et de paille, devenu ensuite Préfet de Paris, au lendemain du jour où Paris avait été assassiné, lardé et mitraillé ! C'est lui qui a couronné, de ses fleurs de rhétorique, l'historien du peuple, dans ce même cimetière où furent foudroyés les derniers soldats de l'insurrection communale ! Il n'a donc pas lu les livres de

129 BHVP, Manuscrits Michelet, Monument de Michelet au Père-Lachaise, vol. 2, n° 68-103.

130 « Discours de Jules Ferry », *Le Temps*, 15 juillet 1882.

131 « M. Jules Ferry et Michelet », *La Lanterne*, 14 juillet 1882.

celui qui écrivit l'*Histoire de la Révolution* ? [...] Proudhon ou Michelet. Ce peuple les a pris pour porte-paroles parce que leur parole a des éclats d'épée mais c'est lui qui a affilé l'épée ». ¹³² Vallès avait assisté au cours de Michelet dans les années 1849-1851 et mené les manifestations étudiantes contre la suspension de ces cours. ¹³³ Il juge alors que c'est à lui, et pas à son homonyme opportuniste, que revient le droit de rendre hommage à Michelet. Selon Vallès, Ferry ne parle donc pas d'un point de vue impartial, mais comme le leader d'un parti qu'il faudrait combattre.

L'enjeu de ces affrontements au sujet de la commémoration de Michelet réside dans les divergences interprétatives du concept de peuple dans l'œuvre de l'historien. Ferry présente Michelet comme un historien national, qu'il appelle même « l'apôtre, le prêtre de la patrie ». ¹³⁴ Pour lui, le peuple tel que le décrit Michelet coïncide avec la nation, terme qu'il préfère alors dans la plupart des cas pour éviter la confusion que peut occasionner le mot peuple et sa connotation « populaire » voire « pauvre ». ¹³⁵ Michelet est pour lui l'historien de la réconciliation qui a célébré l'unité sur le Champ-de-Mars, événement par lequel le peuple est devenu nation. Contre cette vision réconciliante, Vallès emploie le mot peuple d'une façon militante pour les classes opprimées, les « mal vêtus », qui forment néanmoins, selon lui, la nation véritable. ¹³⁶ Dans son journal de 1869, intitulé *Le Peuple*, sa caractérisation n'est pas sans rappeler, dans une version plus crue, celle de Michelet dans son livre du même titre : « Cet homme à peau de bête, coiffé comme un pendu, que la pluie glace, que la vapeur brûle, debout sur la locomotive, coupant le vent, avalant la neige, mécanicien, chauffeur, c'est le Peuple ! » ¹³⁷ Selon Vallès, l'œuvre de Michelet comporte donc un message d'émancipation que les modérés tentent de brouiller.

Les républicains modérés n'ont probablement pas tort en estimant que les côtés réconciliateurs et fédérateurs également présents dans l'œuvre de Michelet rendent plus de service à une république récemment stabilisée. Force est, en tout cas, de constater qu'ils ont effectivement réussi à imposer cette inter-

¹³² Jules VALLÈS, « Michelet », *Le Réveil*, 17 juillet 1882.

¹³³ Jules VALLÈS, « Le Bachelier », in *Ibid.*, *Œuvres, 1871-1885*, Roger Bellet (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », n° 362, 1989, p. 489-495.

¹³⁴ « Discours de Jules Ferry », *Le Temps*, 15 juillet 1882.

¹³⁵ Pour une version plus élaborée de cet argument : Camille GREYHTON, « The People of Jules Michelet. A Historical Concept of Political Use », contribution non-publiée au « *Concepta. International Research School in Conceptual History and Political Thought* », Genève 6-7 décembre 2013.

¹³⁶ Jules VALLÈS, « L'Insurgé », *Ibid.*, *Œuvres, 1871-1885...*, op. cit., p. 949.

¹³⁷ Jules VALLÈS, « Article d'ouverture du journal *Le Peuple*, 1869 », in *Ibid.*, *Œuvres, 1857-1870*, Roger BELLET (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », n° 258, 1975, vol. 1, p. 1082. Cf. par exemple la revendication par Michelet du mot « barbare » pour désigner le peuple : Jules MICHELET, *Le peuple*, Paul VIALLANEIX (éd.), Paris, Flammarion, 1992, p. 72.

prétation lors de l'inauguration du monument. On pourrait même aller jusqu'à dire que c'est grâce à cette politique opportuniste, notamment l'amnistie des communards en 1880 et la libéralisation de la presse en 1881, que l'extrême gauche est en mesure de protester librement contre le contenu de la cérémonie. L'articulation des tensions autour de l'inauguration découlait de la marge de manœuvre que les détenteurs du pouvoir jugent appropriée à une république bien établie. Ainsi, les protestations ne peuvent empêcher que cette cérémonie marque une étape décisive vers la canonisation d'un Michelet modéré au détriment d'une lecture communarde.

Conclusion

La cérémonie d'inauguration n'a pas vraiment eu le caractère fédérateur dont Athénaïs rêvait du fait de la concomitance malheureuse de la commémoration de Michelet et de l'inauguration de l'Hôtel de Ville et aussi à cause des remords de l'extrême-gauche. Pourtant cette cérémonie montre bien que Michelet fait désormais partie du canon républicain et national. Or quand celui-ci meurt en février 1874, une telle commémoration n'avait pas été envisagée d'avance. Certes, ses mérites stylistiques étaient reconnus par tous ou presque, son *Histoire de France* admirée comme une prouesse. Mais ceci ne suffisait pas. Le contexte politique évoluant lentement dans une direction favorable à la cultivation de la mémoire de ce vieux prêcheur républicain a aussi été essentiel.

La canonisation par la politique de commémoration aurait cependant pu faire de Michelet un inactuel, un nom sans influence sur le présent. La mobilité d'une œuvre canonique peut aller de pair avec la diminution de la force critique de cette œuvre et des initiatives pour perpétuer la mémoire peuvent se combiner avec un oubli progressif.¹³⁸ Combien y a-t-il de monuments rappelant des événements dont personne ne se souvient, combien de statues d'illustres inconnus peuplent nos rues et nos places ? À tout prendre, l'acte d'enfermer la mémoire dans des monuments ou des noms de rues peut lui faire perdre de son aspect politique, le débat sur l'interprétation du personnage ou du fait commémoré cède la place à un consensus jamais explicité. Le Michelet modéré, changé en nom de rue sur une liste de noms républicains fréquemment utilisés, aurait pu finir banalisé et apprivoisé.

Mais tout ceci n'est pas inéluctable et ce n'est pas, pour le moment, ce qui s'est passé, ou du moins pas entièrement. C'est que la canonisation de Michelet ne met pas fin aux débats sur l'interprétation de sa vie et de son œuvre et que

138 Ann RIGNEY, *The Afterlives of Walter Scott. Memory on the Move*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 220-224.

l'enjeu de ces débats dépasse la pure curiosité intellectuelle. Le Michelet modéré l'emporte largement, comme annoncé déjà en 1876, lors de ses obsèques qui sont une manifestation d'opposition sans l'être. C'est en partie grâce aux agissements de sa veuve, mais c'est surtout grâce au fait que la république naissante a besoin d'un historien national fédérateur, d'une interprétation de la Révolution française qu'on pouvait concilier avec un républicanisme non-révolutionnaire. L'*Histoire de la Révolution française* de Michelet, et surtout son récit des fêtes révolutionnaires remplissent cette condition, plus que ne le fait, par exemple, celle de Louis Blanc avec sa célébration de Robespierre. Mais les opportunistes n'ont pas pu monopoliser l'héritage symbolique de Michelet, car à côté de la représentation qu'ils encouragent, d'autres représentations de lui ont subsisté. Vallès oppose à Ferry un Michelet révolutionnaire et solidaire des opprimés. Des opprimés, d'ailleurs, dont il maintient qu'ils ne sont aucunement libérés par la Troisième République. Ainsi, pour Vallès, l'appel à la révolution qu'il retrouve dans les œuvres de Michelet n'a rien perdu de son actualité. De même, les radicaux ne cessent de le revendiquer. Ils souscrivent un Michelet qui reflète leur oscillation entre les opportunistes à leur droite et une extrême-gauche communarde jugée trop rebelle. C'est par exemple le cas de Camille Pelletan qui, pour plaider l'instauration d'une fête nationale, invoque un texte de Michelet sur la capacité des fêtes à réunir un peuple, mais se réfère en même temps plutôt à la prise de la Bastille. Deux ans plus tard, il fait l'éloge de la commémoration de Michelet en 1882, pas tellement pour ses discours modérés, mais surtout pour le rapport entre cette cérémonie et le 14 juillet, fête de la liberté.¹³⁹ Même si les radicaux tiennent à s'opposer aux républicains du gouvernement, ils les rejoignent dans leur appréciation de Michelet comme théoricien des fêtes publiques, soit que ces fêtes devaient célébrer la liberté conquise, la réconciliation nationale ou les deux.

On touche ici à la deuxième raison, plus fondamentale, pour laquelle la canonisation de Michelet ne l'a pas rendu inactuel dans ces années-là : Michelet ne fait pas seulement partie de ce canon national et républicain, il en a été l'un des auteurs. Son *Histoire* est elle-même une œuvre de canonisation de l'histoire nationale et ses idées sur l'importance des fêtes pour la formation d'une identité nationale ont considérablement influencé les discussions sur l'instauration du 14 juillet. Il faut ajouter, comme le chapitre suivant va montrer, le fait que ses idées sur l'enseignement pouvaient servir à la politique éducative. Somme toute, les opportunistes et radicaux ont, pendant les quinze premières années de la Troisième République, progressivement mis en pratique le programme pour une république durable qu'ils avaient conçu sous le Second Empire en concertation avec des penseurs tels que Hugo, Emile Littré et Michelet. Mais, on

¹³⁹ Camille PELLETAN, « Michelet », *La Justice*, 15 juillet 1882.

verra plus loin qu'au cours des années 1880, rattrapé par de nouvelles circonstances, ce programme atteint ses limites, ce qui implique un défi pour l'image consacrée de Michelet. La culbute du ministère Ferry en 1885, la disparition la même année de Victor Hugo, vieux chien de garde des républicains et le scandale de la vente des décorations en 1887 sonnent le glas de la république des opportunistes ; les radicaux de leur côté sont fragilisés par le boulangisme qui séduit nombre de leurs partisans désillusionnés.

Les soucis d'un apprentissage citoyen et d'une canonisation de l'histoire nationale s'articulent notamment avec une attention spéciale pour la recherche et pour l'enseignement de l'histoire. Un régime républicain qui, comme l'écrit Pierre Rosanvallon, est lui-même une histoire, a besoin d'une vision historique partagée dans laquelle il est présenté comme une phase conséquente.¹⁴⁰ L'héritage intellectuel de Michelet, auteur d'un récit historique logique et englobant sur l'histoire nationale qui se prête aux besoins du pouvoir, a pénétré profondément le discours idéologique sous-tendant l'école républicaine. Simultanément, son héritage est assumé par la profession historique s'installant dans cette même période. L'actualité persistante de Michelet s'explique donc en troisième lieu par le fait que son legs déborde le répertoire du symbolisme républicain, ses œuvres restant un point de gravitation pour la discipline historique. Les chapitres suivants développent ces points, d'abord en examinant les efforts de la veuve de Michelet pour entretenir l'actualité de ses œuvres et d'en promouvoir l'usage scolaire, ensuite en analysant leur récupération par des historiens professionnels des générations suivantes.

¹⁴⁰ Pierre ROSANVALLON, *Pour une histoire conceptuelle du politique. Leçon inaugurale au Collège de France faite le jeudi 28 mars 2002*, Paris, Seuil, 2003, p. 17.